

**RAPPORT D'ENQUETE DE PERCEPTION DE
L'AN 2 SUR LES IMPACTS
ENVIRONNEMENTAUX DE L'EXPLOITATION
MINIERE AU TOGO**

Version finale

Elaboré par :

Dr Jean-Aimé KOMBATE Kangnaguidjoa
Socio-Economiste

Novembre 2019

TABLE DES MATIERES

RESUME EXECUTIF.....	10
□ A l'endroit des entreprises extractives	12
□ A l'endroit de l'autorité publique	12
□ A l'endroit des populations bénéficiaires	13
INTRODUCTION.....	14
1.1. CONTEXTE DE LA MISSION.....	15
1.2. RAPPEL DE L'OBJECTIF DE LA MISSION	16
1.3. RAPPEL DES RESULTATS ATTENDUS	17
1. METHODOLOGIE ADOPTEE POUR L'ECHANTILLONNAGE, LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DONNEES.....	18
1.1. Revue documentaire	18
1.2. Recherche qualitative	18
1.3. Recherche quantitative.....	19
1.3.1 Base de sondage ou Population cible concernée par la collecte de données quantitatives	20
1.3.2 Zone de collecte des données.....	20
1.3.3 Méthode d'échantillonnage des ménages à enquêter.....	20
1.3.4 Méthode de tirage de l'échantillon des ménages à enquêter	21
1.4. Traitement et analyse de données.....	22
1. PRESENTATION DE LA PERCEPTION DES PERSONNES-RESSOURCES SUR LA GOUVERNANCE MINIERE AU TOGO	23
1.1. Existence de plaintes des populations locales contre les entreprises extractives	23
1.2. Modes d'enregistrement et de gestion des plaintes	24
1.2.1. Modes d'enregistrement des plaintes	24
1.2.2. Modes de gestion des plaintes	24
1.3. Acteurs impliqués dans la gestion des plaintes.....	24
1.4. Existence de plaintes de la population contre les autorités administratives	25
1.5. Modes d'enregistrement et de gestion de plaintes contre les autorités administratives locales	26
1.6. Connaissance et compréhension de l'ITIE par les personnes-ressources	26
1.7. Moyens de réduction des impacts environnementaux	27
1.8. Tribune libre (commentaires/remarques/observations).....	27
2. PRESENTATION DE LA PERCEPTION DES MENAGES SUR LA GOUVERNANCE MINIERE AU TOGO	28
2.1. Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés.....	28
2.1.1. Sexe	28
2.1.2. Age.....	28
2.1.3. Situation matrimoniale	29
2.1.4. Taille du ménage	29
2.1.5. Religion	29

2.1.6.	<i>Catégorie socioprofessionnelle</i>	30
2.1.7.	<i>Niveau d'éducation formelle</i>	30
2.1.8.	<i>Durée de résidence et niveau de satisfaction de vivre dans le milieu</i>	31
2.1.8.1.	Durée de résidence	31
2.1.8.2.	Niveau de satisfaction de vivre autour des sites miniers	32
2.1.8.3.	Raisons de non satisfaction de vivre dans le milieu de résidence	32
2.2.	Analyse de la perception des populations riveraines des sites miniers sur la gouvernance minière et la gestion des impacts environnementaux	33
2.2.1.	<i>Connaissance et appréhension des problèmes environnementaux autour des sites miniers</i>	33
2.2.1.1.	Connaissance du lien entre dégradation de l'environnement et exploitation minière	33
2.2.1.2.	Connaissance des principaux impacts environnementaux de l'exploitation minière	34
2.2.1.3.	Appréhension de l'ampleur des impacts environnementaux de l'exploitation minière....	35
2.2.2.	<i>Perception des impacts environnementaux</i>	35
2.2.2.1.	Perception de l'exposition à la pollution atmosphérique par les gaz.....	35
2.2.2.2.	Perception de la pollution physico-chimique des eaux.....	36
2.2.2.3.	Perception de la dégradation des sols et paysage par des déchets solides et chimiques	36
2.2.2.4.	Perception de la perte de la flore et de la biodiversité.....	37
2.2.2.5.	Perception de l'exposition à la perte de la faune sauvage et des habitats.....	38
2.2.2.6.	Perception de l'exposition à la pollution sonore	38
2.2.2.7.	Perception de l'exposition aux risques d'accidents et aux IST/VIH	39
2.2.2.8.	Perception de l'exposition aux risques de pertes d'emplois locaux	39
2.2.2.9.	Perception de la diminution de la production agropastorale	40
2.2.2.10.	Perception de la sédimentation des cours d'eau	40
2.2.2.11.	Perception de la dégradation des conditions de vie des femmes due à l'accaparement des espaces agropastoraux	41
2.2.3.	<i>Evaluation du degré d'exposition aux risques et dangers liés aux impacts environnementaux</i>	41
2.2.3.1.	Degré d'exposition à la pollution atmosphérique par les poussières et les gaz d'échappement des véhicules et des engins	41
2.2.3.2.	Degré d'exposition à la pollution physique et chimique des eaux.....	42
2.2.3.3.	Perception de la dégradation des sols et du paysage	42
2.2.3.4.	Perception de la perte de la flore et de la biodiversité.....	43
2.2.3.5.	Perception de la perte de la faune sauvage et des habitats	43
2.2.3.6.	Perception des accidents et de la transmission du IST/VIH	44
2.2.3.7.	Degré de perte d'emplois locaux.....	44
2.2.3.8.	Perception de la diminution de la production agropastorale	45
2.2.3.9.	Sédimentation des cours d'eau et la perte des ressources halieutiques	45
2.2.3.10.	Dégradation des conditions de vie des femmes due à l'accaparement des espaces agropastoraux	46

2.2.4.	<i>Perception des impacts de l'exploitation minière sur la vie humaine</i>	47
2.2.4.1.	Perception des conséquences liées à l'utilisation des eaux de surface contaminées....	47
2.2.4.2.	Avis sur la consommation et/l'utilisation des eaux contaminées	47
2.2.4.3.	Pathologies à l'utilisation ou à l'exposition des eaux de surface contaminées.....	48
2.2.4.4.	Avis sur les conséquences liées aux déchets solides, gaz et poussières.....	48
2.2.4.5.	Avis sur l'amélioration ou non de la réduction des impacts négatifs environnementaux	49
2.2.4.6.	Avis sur la responsabilité en matière de dégradation de l'environnement	49
2.2.4.7.	Gestion des conflits sociaux et économiques.....	50
2.2.4.8.	Acteurs des conflits sociaux et économiques et moyens de leur gestion	50
2.2.4.9.	Perception de la relation entre les populations riveraines des sites miniers et les entreprises extractives	51
2.2.4.10.	Existence de canaux de communication formalisés entre les Populations riveraines, les Autorités publiques et les Entreprises extractives	51
2.2.4.11.	Moyens de réduction des impacts négatifs environnementaux	52
2.2.4.12.	Connaissance et compréhension de l'ITIE	52
2.2.4.13.	Tribune libre (commentaires/remarques/observations)	53
2.3.	Analyse comparative des résultats en termes de perception de l'amélioration des impacts environnementaux entre l'enquête de l'An 1 et l'enquête de l'An 2.....	56
3.	RECOMMANDATIONS	57
3.1.	<i>A l'endroit des entreprises extractives</i>	57
3.2.	<i>A l'endroit de l'autorité publique</i>	57
3.3.	<i>A l'endroit des populations bénéficiaires</i>	57
	CONCLUSION.....	58
	ANNEXES	59
	Références bibliographiques	75
	<i>Au niveau national</i>	75
	<i>Au niveau de l'Afrique de l'Ouest et dans le monde</i>	76

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition des personnes-ressources enquêtées par catégorie socioprofessionnelle	18
Tableau 2 : Répartition des personnes ressources-enquêtés selon les sites d'exploitation minière	19
Tableau 3 : Effectifs des sites de collecte et échantillonnage au 1er degré.....	20
Tableau 4 : Hypothèse de calcul du nombre moyen de ménages par hameau et par région entre 2012 et 2019.....	21
Tableau 5 : Nombre de ménages dénombrés par préfecture et par substance extraite et Echantillonnage au second degré.....	22
Tableau 6 : Principaux acteurs impliqués dans la gestion des plaintes.....	25
Tableau 7 : Répartition des enquêtés selon leur connaissance et leur compréhension de l'ITIE	26
Tableau 8 : Répartition des enquêtés selon leurs commentaires/observations dans la tribune libre.....	27
Tableau 9 : Répartition des enquêtés selon les raisons de non satisfaction de vivre dans le milieu résidence.....	32
Tableau 10 : Répartition des enquêtés selon leur connaissance et leur compréhension de l'ITIE	53
Tableau 11 : Répartition des enquêtés selon leurscommentaires/observations dans la tribune libre.....	53
Tableau 12 : Tableau comparatif des résultats de l'enquête An 1 et ceux de l'enquête An 2 sur l'amélioration des impacts environnementaux de l'exploitation minière	56

Liste des graphiques

Graphique 1 : Répartition des enquêtés selon leur perception de l'existence de canaux de communication entre les populations riveraines, les Autorités publiques et les Entreprises extractives	23
Graphique 2 : Répartition des enquêtés selon leur avis sur les moyens d'enregistrement de plaintes contre les entreprises extractives	24
Graphique 3 : Répartition des enquêtés selon leur avis sur les modes de gestion des plaintes contre les entreprises extractives	24
Graphique 4 : Répartition des enquêtés selon leur avis sur l'existence de plaintes de la population contre les autorités administratives	25
Graphique 5 : Répartition des enquêtés selon leur avis sur les modes d'enregistrement et de gestion de plaintes contre les entreprises extractives	26
Graphique 6 : Répartition des enquêtés selon leur avis sur les moyens de réduction des impacts environnementaux	27
Graphique 7 : Répartition des ménages enquêtés selon le sexe du répondant	28
Graphique 8 : Répartition des enquêtés selon l'âge	28
Graphique 9 : Répartition des enquêtés selon la situation matrimoniale	29
Graphique 10 : Répartition des enquêtés selon la taille du ménage	29
Graphique 11 : Répartition des enquêtés selon la religion	30
Graphique 12 : Répartition des enquêtés selon la catégorie socioprofessionnelle	30
Graphique 13 : Répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction	31
Graphique 14 : Répartition des enquêtés selon la durée de résidence	31
Graphique 15 : Répartition des enquêtés selon le niveau de satisfaction de vivre autour des sites miniers	32
Graphique 16 : Répartition des enquêtés selon leur connaissance du lien entre dégradation de l'environnement et exploitation minière	34
Graphique 17 : Répartition des enquêtés selon leur connaissance des impacts environnementaux de l'exploitation minière	34
Graphique 18 : Répartition des enquêtés selon leur perception sur l'ampleur des impacts environnementaux	35
Graphique 19 : Répartition des enquêtés selon la perception de leur exposition à la pollution atmosphérique par les gaz	36
Graphique 20 : Répartition des enquêtés selon la perception de leur exposition à la pollution physico-chimique des eaux	36

Graphique 21 : Répartition des enquêtés selon la perception de leur exposition à la dégradation des sols et paysage par des déchets solides et chimiques	37
Graphique 22 : Répartition des enquêtés selon leur perception sur la perte de la flore et de la biodiversité dans leur environnement	37
Graphique 23 : Répartition des enquêtés selon leur perception sur perte de la faune sauvage et habitats dans leur environnement	38
Graphique 24 : Répartition des enquêtés selon leur perception à l'exposition au risque de pollution sonore dans leur environnement	38
Graphique 25 : Répartition des enquêtés selon leur perception de l'exposition de leur environnement au risque d'accidents et aux IST/VIH	39
Graphique 26 : Répartition des enquêtés selon leur perception de l'exposition de leur environnement au risque de perte d'emplois locaux	39
Graphique 27 : Répartition des enquêtés selon leur perception de l'exposition de leur environnement au risque de diminution de la production agropastorale	40
Graphique 28 : Répartition des enquêtés selon leur perception de l'exposition de leur environnement au risque de sédimentation des cours d'eau	40
Graphique 29 : Répartition des enquêtés selon leur perception de l'exposition de leur environnement au risque de dégradation des conditions de vie des femmes due à l'accaparement des espaces agropastoraux	41
Graphique 30 : Répartition des enquêtés selon leur perception du degré d'exposition aux risques et dangers de pollution atmosphérique par les poussières et les gaz d'échappement des véhicules et des engins	42
Graphique 31 : Répartition des enquêtés selon leur perception du degré d'exposition aux risques et dangers de pollution physique et chimique des eaux	42
Graphique 32 : Répartition des enquêtés selon leur perception du degré d'exposition aux risques de dégradation des sols et du paysage	42
Graphique 33 : Répartition des enquêtés selon leur perception du degré d'exposition aux pertes de la flore et de la biodiversité	43
Graphique 34 : Répartition des enquêtés selon leur perception du degré d'exposition aux pertes de la faune sauvage et des habitats	44
Graphique 35 : Répartition des enquêtés selon leur perception du degré d'exposition aux risques d'accidents et IST/VIH	44
Graphique 36 : Répartition des enquêtés selon leur perception du degré d'exposition aux risques de pertes d'emplois locaux	45

Graphique 37 : Répartition des enquêtés selon leur perception du degré d'exposition aux risques de diminution de la production agropastorale.....	45
Graphique 38 : Répartition des enquêtés selon leur perception du degré d'exposition aux risques de sédimentation des cours d'eau et ressources halieutiques	46
Graphique 39 : Répartition des enquêtés selon leur perception du degré d'exposition aux risques de dégradation des conditions de vie des femmes due à l'accaparement des espaces agropastoraux.....	46
Graphique 40 : Répartition des enquêtés selon leur perception des conséquences liées à l'utilisation des eaux de surface contaminées	47
Graphique 42 : Répartition des enquêtés selon l'utilisation des eaux de surface contaminées.....	47
Graphique 41 : Répartition des enquêtés selon leur connaissance des pathologies liées à l'utilisation ou à l'exposition des eaux de surface contaminées.....	48
Graphique 43 : Répartition des enquêtés selon leur perception des conséquences liées à l'exposition aux déchets solides et aux gaz.....	49
Graphique 44 : Répartition des enquêtés selon leur perception sur l'amélioration ou non des impacts environnementaux dans leur milieu	49
Graphique 45 : Répartition des enquêtés selon leur avis sur la responsabilité en matière de dégradation de l'environnement.....	50
Graphique 46 : Répartition des enquêtés selon leur avis sur l'existence de conflits sociaux ou économiques liés à l'exploitation minière	50
Graphique 47 : Répartition des enquêtés selon les moyens de gestion des conflits sociaux et économiques liés à l'exploitation minière	51
Graphique 48 : Répartition des enquêtés selon la perception des relations entre les populations riveraines et les entreprises extractives.....	51
Graphique 49 : Répartition des enquêtés selon leur perception de l'existence de canaux de communication entre les Populations riveraines, les Autorités publiques et les Entreprises extractives.....	52
Graphique 50 : Répartition des enquêtés selon leur avis sur les moyens de réduction des impacts environnementaux	52

Sigles et acronymes

CCD	Comité Cantonal de Développement
CDQ	Comité de Développement de Quartier
CVD	Comité Villageois de Développement
IST/VIH	Infections Sexuellement Transmissibles/Syndrome de l'Immuno Déficience Acquise
ITIE	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PDGM	Projet de Développement et de Gouvernance Minière
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SNPT	Société Nouvelle des Phosphates du Togo
TDR	Termes de Référence
WACEM	West African Cement

RESUME EXECUTIF

L'étude objet de « l'Enquête de perception sur les impacts environnementaux du secteur minier au Togo » s'est évertuée à faire une revue documentaire et à recueillir l'avis de quelques experts sur l'état des lieux de l'exploitation minière au Togo, sur les défis majeurs du secteur et sur la situation des impacts environnementaux liés à l'exploitation minière. Par ailleurs, elle a appréhendé la perception d'un échantillon représentatif des populations riveraines des sites miniers en termes de connaissance, exposition et degré d'exposition aux impacts environnementaux de l'exploitation minière au Togo.

Les entretiens qualitatifs avec 70 personnes-ressources ont permis d'appréhender leur perception sur les impacts environnementaux de l'exploitation minière et sur la gouvernance minière au Togo.

De façon globale, il ressort des entretiens qualitatifs que la majorité des personnes interrogées estiment avoir connaissance des plaintes des populations locales contre les entreprises extractives relativement à la gouvernance minière. Ces plaintes sont gérées en conciliation par les parties prenantes notamment les autorités administratives, les représentants des populations riveraines des sites miniers et les entreprises extractives

Selon la majorité des personnes interrogées les populations riveraines des sites d'exploitation minière savent qu'elles sont exposées aux risques et dangers liés aux impacts environnementaux et elles sont conscientes des conséquences de l'exploitation des mines sur leur environnement.

L'analyse des résultats de l'enquête quantitative révèle les faits saillants suivants :

- ✓ Selon la quasi-totalité des répondants (92%), le risque perçu relativement à la pollution et à la dégradation des sols, du paysage, de l'air et de l'eau est relativement élevé.
- ✓ La majorité des enquêtés (59,15%) affirment qu'il n'y a pas d'amélioration des impacts environnementaux de l'exploitation minière entre aujourd'hui et il y a deux ans. Corrélativement à ce constat, la majorité des enquêtés (64%) trouvent que l'Etat est le principal responsable de cette situation. Cependant près d'un quart (35,8%) des enquêtés estiment que les entreprises extractives en sont les principaux responsables.
- ✓ La majorité des enquêtés (53%) affirment qu'il y a eu par le passé des conflits sociaux et économiques liés à l'exploitation minière dans leur localité. Ces conflits se sont manifestés par des soulèvements des populations contre les

entreprises extractives (cas du soulèvement populaire des femmes et jeunes des villages riverains du minerai de fer de Bangéli dans la préfecture de Bassar du 10 au 14 février 2014 contre la Société MM. Mining revendiquant leurs droits).

- ✓ Pour plus de la moitié des enquêtés (52%), les conflits sociaux et économiques engendrés par l'exploitation minière sont gérés selon la voie administrative tandis que plus d'un tiers (41%) affirment que ces conflits sont gérés par voie coutumière. On note que le règlement des conflits par voie judiciaire est très faiblement représenté (moins de 2%).
- ✓ Pour une forte majorité des enquêtés (53%), les populations riveraines des sites miniers entretiennent des relations relativement mauvaises avec les entreprises extractives.
- ✓ La majorité des enquêtés (70%) estiment qu'il n'y a pas de canaux de communication formalisés entre les populations locales, les autorités publiques et les entreprises extractives pour débattre des questions clés liées à l'exploitation minière. Les canaux informels utilisés jusqu'à ce jour sont mal exploités et produisent des résultats peu efficaces dans la résolution des conflits.
- ✓ Les avis des enquêtés sont divergents sur les moyens de réduction des impacts environnementaux liés à l'exploitation minière. Les enquêtés retiennent dans leur plan d'action de réduction des impacts environnementaux et par ordre de citation : le reboisement et la restauration des sites exploités (34%), l'utilisation des outils de production moins polluants (25%), le recycler des déchets issus de l'exploitation (20%), le respect des mesures de sauvegarde (20%).
- ✓ La majorité des personnes-ressources (79,7%) affirment ne pas connaître l'ITIE. De la proportion des enquêtés (83,6%) ayant affirmé avoir connaissance de l'ITIE, la totalité d'entre eux (100%) soit 46 répondants soulignent avoir travaillé avec cette structure (confer tableau 7). Par ailleurs, près de la moitié des enquêtés ayant affirmé connaître l'ITIE (41,3%) disent n'avoir pas pu améliorer leur compréhension de l'ITIE par rapport à 2016.
- ✓ Une forte majorité des ménages enquêtés (91,8%) affirment ne pas connaître l'ITIE (tableau 10). De la faible proportion des enquêtés (8,2%) ayant affirmé avoir connaissance de l'ITIE, plus de la moitié d'entre eux (52,4% soit 62 répondants) soulignent avoir travaillé avec cette structure. La majorité des enquêtés ayant affirmé connaître l'ITIE (52,3%) disent n'avoir pas pu améliorer leur compréhension de l'ITIE par rapport à 2017.
- ✓ La majorité des enquêtés des enquêtés (62%) estiment qu'il est nécessaire faire bénéficier la génération future les ressources et améliorer les conditions de vie des populations riveraines en dédommageant les propriétaires terriens, en recrutant la main d'œuvre locale, en réhabilitant et en construisant des

infrastructures telles que les marchés, les écoles, les centres de santé, les routes, etc.) dans les localités abritant les sites miniers.

- ✓ Selon les résultats de l'enquête de l'an 1 réalisé en juillet 2017, seule une infime minorité des répondants (5%) avait déclaré percevoir une amélioration des impacts environnementaux de l'exploitation minière. Deux ans après, les résultats de la deuxième enquête, réalisée en juillet 2019 indiquent une amélioration du niveau de perception de l'amélioration des impacts environnementaux de l'exploitation minière qui s'établit à 41%, soit une amélioration nominale de 35 ménages en 2017 à 652 ménages en 2019.
- ✓ Quand bien même la perception des populations en termes d'amélioration des impacts environnementaux de l'exploitation minière, négative pour 59% des enquêtés (en 2019), serait due, d'une part, au défaut de mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale et des plans de gestion des risques prévus par la loi, et d'autre part, par la formalisation des canaux de communication et l'organisation des débats entre les différentes parties prenantes, force est de constater néanmoins une évolution de la perception positive d'amélioration des impacts au niveau de deux cinquièmes des ménages enquêtés (41%). Cet écart positif serait dû en grande partie aux interventions du PDGM notamment avec les actions de sensibilisations des différentes parties prenantes et la mise en place et l'opérationnalisation de la plateforme du forum de redevabilité.

Recommandations

Au regard de tous ces constats, le consultant fait les recommandations suivantes :

*** *A l'endroit des entreprises extractives***

- Indemniser les propriétaires terriens ;
- Recruter les jeunes de la zone minière ;
- Mettre en application les plans de gestion environnementale et sociale (PGES) et les plans de gestion de risque (PGR) issus des évaluations environnementales ;
- Réhabiliter les sites miniers et carrières fermés ;
- Mettre en place des systèmes de gestion efficace des déchets.

*** *A l'endroit de l'autorité publique***

- Vulgariser les textes qui régissent le secteur minier ;
- Communiquer plus l'existence de l'ITIE à l'endroit des populations des zones minières ;
- Pérenniser le forum de redevabilité mis en place par le PDGM ;
- Renforcer les fora de redevabilité de l'ITIE ;

- Mettre en place un système de communication entre les différents acteurs dans les zones minières ;
- Veiller au respect des règles et normes qui régissent l'exploitation des mines ;
- Suivre la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) et les plans de gestion de risque (PGR) issus des évaluations environnementales ;
- Elaborer et faire mettre en œuvre les normes de rejets des déchets dans l'air, l'eau et sur le sol et veiller à leur respect par les entreprises extractives ;
- Associer les populations des zones minières dans la gestion des impacts environnementaux.

*** *A l'endroit des populations bénéficiaires***

- Avoir une bonne connaissance de l'ITIE en participant à ses réunions, en lisant ses rapports, etc. ;
- Entretenir de bonnes relations avec des entreprises extractives ;
- Mettre en œuvre des plans de développement communautaire dans les zones minières ;
- Sensibiliser les populations riveraines des sites miniers, sur les dangers et les risques liés à des impacts environnementaux et les mesures de protection sanitaire à mettre en œuvre pour éviter les maladies qui peuvent en découler.

INTRODUCTION

Le Togo regorge d'importantes potentialités en ressources naturelles en général et minières en particulier, notamment le phosphate, le calcaire, le marbre, le fer, l'Or et le diamant. Grâce à l'exploitation des ressources minières, le pays a enregistré depuis 2011, une valeur ajoutée évolutive essentiellement dans le secteur extractif due aux nouvelles réformes entreprises par les autorités publiques. La contribution du secteur à l'économie nationale provient essentiellement de l'exploitation du calcaire et du phosphate (99,7 % du total des revenus du secteur). En 2014, la contribution du secteur minier au budget de l'Etat est de 16,7 milliards FCFA contre 22,3 milliards FCFA en 2013 et 29,6 milliards FCFA en 2011. En termes de participation à l'insertion socioprofessionnelle, le secteur a généré en 2010 au moins 1648 emplois formels et 2332 emplois informels.

Malgré ces atouts, l'économie togolaise reste encore fragile et vulnérable. L'incidence de la pauvreté demeure élevée et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) reste une préoccupation et un défi majeur qui nécessite des efforts soutenus. Aussi beaucoup d'efforts restent-ils à accomplir en matière de bonne gouvernance dans la gestion du secteur extractif et dans l'amélioration des impacts environnementaux liés à l'exploitation minière.

C'est dans ce cadre que le Togo a bénéficié d'un appui financier de la Banque Mondiale, pour la mise en œuvre d'un projet dénommé « Projet de Développement et de Gouvernance Minière» (PDGM) dont l'objectif est de renforcer les capacités institutionnelles et les systèmes de gouvernance des institutions clés impliquées dans la gestion du secteur minier à travers deux composantes opérationnelles, notamment la Gouvernance, la transparence, le suivi et l'efficacité du secteur minier (composante A) et le Développement environnemental, social et économique durable découlant des activités du secteur minier (composante B).

Le présent rapport qui rend spécifiquement compte des principaux résultats de l'enquête de perception de l'an 2 sur les impacts environnementaux du secteur minier est structuré en deux (2) parties comme suit :

- Chapitre I : Contexte, justification, objectifs et méthodologie
- Chapitre II : Présentation des résultats.

Chapitre I : CONTEXTE, JUSTIFICATION, OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

1.1. CONTEXTE DE LA MISSION

L'activité minière est en forte hausse avec une contribution au secteur secondaire qui est passé de 2,1% à 17% en 5 ans. On s'attend à ce que le projet d'exploitation et de transformation des phosphates carbonatés permette d'améliorer de façon substantielle les perspectives de croissance du PIB au cours des années avenir.

Dans ce contexte, il est à noter que le Togo fait face à de grands défis pour inscrire son capital minier dans le développement durable, en termes de cadre juridique et institutionnel et des capacités adéquates des parties prenantes à mieux gérer et superviser le secteur. Ces défis se traduisent en termes d'impacts sociaux et environnementaux, de collecte, de gestion et de distribution des recettes, ainsi que d'investissement de ces revenus pour le bénéfice des communautés vivant autour des mines et du pays tout entier.

L'évaluation de ces impacts s'avère d'une impérieuse nécessité afin d'optimiser les bénéfices environnementaux et sociaux qui pourront résulter de la réalisation des investissements dans le secteur minier, notamment la protection de l'environnement présent et futur ainsi que les effets durables du développement liés à l'exploitation des ressources naturelles et à l'équilibre des écosystèmes.

Autant de contraintes qui constitueront véritablement le cadre de réflexion pour l'identification et la priorisation des lacunes et des actions à entreprendre afin de (i) surmonter les défis auxquels le secteur minier fait face au Togo et (ii) d'inscrire ce même secteur dans le cadre d'un développement économique et social durable.

Le Togo a adhéré à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) en 2009 en vue de garantir une transparence dans la gestion des ressources naturelles, d'instaurer une bonne gouvernance dans le secteur extractif, de promouvoir un climat propice aux investissements et de consolider le développement durable.

Pour renforcer ce dispositif, les autorités togolaises ont lancé en Août 2016 avec le soutien de la Banque mondiale le Projet de développement et gouvernance minière (PDGM).

Le PDGM se propose de renforcer les capacités institutionnelles et les systèmes de gouvernance des institutions clés impliquées dans la gestion du secteur minier au Togo à travers deux composantes opérationnelles :

La Composante A : la gouvernance, la transparence, le suivi et l'efficacité du secteur minier. Dans cette composante, le projet appuiera l'amélioration de la gestion et le suivi des activités de développement du secteur minier au Togo, depuis l'octroi des permis d'exploitation en passant par la supervision des activités minières, jusqu'à la fermeture des sites miniers.

Par ailleurs il soutiendra les efforts de modernisation du secteur minier en vue de réorienter l'intervention du gouvernement afin que celui-ci se détache de son rôle d'opérateur pour devenir une autorité de planification et de réglementation qui veille au développement du secteur.

La Composante B : le développement environnemental, social et économique durable découlant des activités du secteur minier. Cette composante a pour objectif de soutenir les activités du secteur de manière à contribuer à un développement durable.

La vision pour l'industrie minière en Afrique préconise un secteur minier transparent et inclusif qui soit responsable sur les plans environnemental et social et qui procure des bienfaits à la communauté tout en prônant une vision intégrée des droits des différentes parties prenantes.

Mais force est de constater qu'en matière de protection sociale et environnementale, l'Afrique est encore à la traîne par rapport aux autres régions.

Les contraintes de capacité structurante des parties prenantes et, bien souvent, l'absence de leadership politique, demeurent des obstacles à une gestion et à une supervision plus efficace du secteur notamment l'évaluation des impacts environnementaux.

Tout ce qui précède justifie la réalisation de la deuxième enquête de perception des populations sur les impacts environnementaux de l'exploitation minière au Togo.

1.2. RAPPEL DE L'OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif global de la mission est de recueillir l'opinion publique des populations concernées par le projet sur l'amélioration des impacts environnementaux de l'exploitation minière au Togo depuis la réalisation de la première enquête de perception à ce jour.

De façon spécifique, il s'agit :

- D'améliorer la méthodologie de l'enquête annuelle de perception déjà existante ;
- de rendre disponible des données fiables au sujet de l'attitude et la perception des communautés riveraines sur l'exploitation minière ;
- De solliciter des propositions qui pourront mener aux améliorations dans la gestion des impacts environnementaux et sociaux ainsi que les effets durables du développement liés à l'exploitation des ressources naturelles et à l'équilibre des écosystèmes.
- Disposer des données qui vont orienter les actions de communication du PDGM (correction des perceptions par les activités de communication).

1.3. RAPPEL DES RESULTATS ATTENDUS

- (i) Le manuel d'enquête y compris la méthodologie et les questionnaires est mis à jour en prélude à la collecte de données sur le terrain ;
- (ii) Le rapport d'enquête ainsi que le rapport détaillé contenant les principaux résultats de l'enquête de perception, notamment le niveau de connaissance et l'appréhension des problèmes environnementaux autour des sites miniers sont produits aux termes de la mission ;
- (iii) Une base de données numérisée comportant la totalité de réponses à l'enquête (sous forme MS Access, Excel ou autres – la forme pdf ne sera pas acceptable) ;
- (iv) Le degré de perception de l'exposition aux risques et dangers liés aux impacts environnementaux est connu ;
- (v) Le degré d'exposition des populations aux risques et dangers liés aux impacts environnementaux est identifié ;
- (vi) Le degré de perception des impacts humains de l'exploitation minière au Togo est connu ;
- (vii) Le pourcentage des populations locales concernées par le projet percevant une amélioration des impacts environnementaux de l'exploitation minière est établi ;
- (viii) L'analyse comparative des résultats de la première enquête et ceux de la deuxième est faite et les écarts en termes d'évolution de l'opinion des populations sur la réduction ou non des impacts environnementaux de l'exploitation minière au Togo sont ressortis ;
- (ix) Les recommandations générales et spécifiques à l'endroit des différentes parties prenantes du secteur minier au Togo sont formulées.

1. METHODOLOGIE ADOPTEE POUR L'ECHANTILLONNAGE, LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DONNEES

Conformément aux Termes de Référence (TdR) de la mission et à la méthodologie proposée par le consultant, l'étude s'est déroulée en trois phases : la revue documentaire, la recherche qualitative et la recherche quantitative.

1.1. Revue documentaire

Cette revue a consisté au recueil et à l'exploitation de toute la documentation disponible d'une part, sur l'analyse des impacts environnementaux liés à l'exploitation minière et d'autre part, sur le cadre institutionnel et normatif du secteur minier au Togo (voir références bibliographiques en annexes). Celle-ci a permis de mieux affiner les outils de collecte de données et leur mise en cohérence avec les TDR de la mission.

1.2. Recherche qualitative

Elle a concerné les personnes ressources au début de l'étude avec un guide d'entretien ouvert. A la suite des informations recueillies un recodage a été effectué pour un traitement quantitatif.

Au total, 70 personnes-ressources dont entre autres des responsables de Comités de développement communautaire et/ou des collectivités locales, des autorités traditionnelles et coutumières, des responsables d'organisations de la société civile (ONG et Associations) et des autorités administratives, communales ou préfectorales (préfets, secrétaires généraux de préfecture, chefs de délégations spéciale), les chefs d'entreprise et les représentants de partis politiques ont été rencontrés en vue du recueil de leurs avis sur la problématique de l'exploitation minière et la gestion de ses impacts environnementaux au niveau local par le biais d'un guide d'entretien.

Tableau 1 : Répartition des personnes-ressources enquêtées par catégorie socioprofessionnelle

	Nb. cit.	Fréq.
OSC (ONG/CVD/Associations)	20	29%
Autorités administratives	15	21%
Elus locaux /Autorités coutumières	20	29%
Chefs d'entreprises privées ou publiques	15	21%
Total	70	100%

La méthode ad hoc¹ a été utilisée à partir d'une liste préétablie de personnes à rencontrer. Les entretiens individuels ont été assurés par une équipe de collecte composée de deux agents pour chacun des sites miniers enquêtés.

Selon les données consignées dans le tableau 2, un cinquième (21%) des personnes enquêtées sont des représentants de chefs d'entreprise, tandis que les Organisations de la Société Civile (Organisations Non Gouvernementales, des Comités Villageois de Développement) et les autorités traditionnelles/élus locaux représentent respectivement 29% de l'échantillon. Les autorités administratives interviewées représentent également 21% de l'échantillon.

Tableau 2 : Répartition des personnes ressources-enquêtés selon les sites d'exploitation minière

Tableau croisé Autorités * lieu d'implantation ou site ou d'exploitation

	Lieu d'implantation ou site ou d'exploitation						Total
	Bassar	Hahotoe	Kpémé	Kpogamé	Pagala	Tabligbo	
OSC (ONG/CVD/ /Association)	2	3	3	3	1	3	15
Autorités administratives ou communales	3	3	3	4	3	4	20
Autorités traditionnelles/Elus locaux	4	4	3	4	3	2	20
Entreprises privées/publiques	0	4	3	3	0	5	15
Total	9	14	13	14	8	12	70

1.3. Recherche quantitative

Pour une meilleure évaluation des impacts environnementaux de l'exploitation minière, il s'avère impérieux de construire un échantillon largement représentatif pour que les résultats puissent être statistiquement extrapolables sur l'ensemble des communautés vivant autour du périmètre ou de la zone d'influence de ces impacts environnementaux.

Nous avons posé l'hypothèse que toutes les communautés vivant dans un périmètre situé entre 100 et 1000 m autour des sites d'extraction subissent avec plus ou moins d'acuité les impacts environnementaux de l'exploitation minière. Cependant, on estime que l'acuité des impacts environnementaux diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne du site d'extraction.

Les données quantitatives ont été collectées à partir des tablettes pendant une quinzaine de jours par 32 agents enquêteurs formés durant deux jours. L'outil de collecte (questionnaire) a été digitalisé à partir du logiciel CSPRO et le masque de saisie sur tablette a été installé via l'application android CSENTRY.

¹ Les personnes ont été contactées par téléphone et celles ayant accepté la demande de rendez-vous ont été rencontré par les équipes de collecte à leur convenance.

1.3.1 Base de sondage ou Population cible concernée par la collecte de données quantitatives

La base de sondage est composée de l'ensemble des ménages vivant autour de 68 sites d'extraction que nous qualifions de périmètres d'influence des impacts environnementaux de l'exploitation minière.

Les données quantitatives sont collectées par le biais d'un questionnaire individuel adressé aux chefs de ménage.

1.3.2 Zone de collecte des données

Le champ géographique de l'enquête quantitative s'est limité aux 16 préfectures réparties dans les 5 régions et abritant les 68 sites identifiés à partir du répertoire des titres miniers d'exploitation pour l'année 2018.

1.3.3 Méthode d'échantillonnage des ménages à enquêter

La méthode d'échantillonnage retenue est celle à deux degrés. Dans un premier temps, une répartition des sites de collecte est effectuée en fonction des substances extraites. Cette répartition au 1er degré permet de retenir une proportion de la zone d'enquête en tenant compte du poids de représentativité (%) de la catégorie de substance extraite sur l'ensemble des sites considérés.

Tableau 3 : Effectifs des sites de collecte et échantillonnage au 1er degré

Répartition des sites selon la substance extraite			Echantillonnage 1er Degré		
Substances minières	Effectifs_Sites d'extraction	Fréquence	% Zone d'enquête en fonction des sites	Effectifs_Sites d'extraction à enquêter	Fréquence
Latérite	2	2,9%	100%	2	2,9%
Or	1	1,5%	100%	1	1,5%
Gravier	2	4,4%	100%	2	4,4%
Fer	1	1,5%	100%	1	1,5%
Marbre	1	1,5%	100%	1	1,5%
Granite	1	1,5%	100%	1	1,5%
Migmatite	2	2,9%	100%	2	2,9%
Granulite	1	1,5%	100%	1	1,5%
Phosphate	2	2,9%	50%	1	1,5%
Calcaire et dolomie	4	5,9%	100%	4	5,9%
Gneiss	18	26,5%	50%	9	13,2%
Sable	31	45,6%	50%	15	22,1%
Total	68	100,0%		42	61,8%

Ensuite, au second degré, une répartition fine des hameaux concernés par la collecte des données est faite en partant d'une part, des données relatives au nombre de hameaux dénombrés lors du RGPH de 2010 et d'autre part, des données du

recensement national de l'agriculture² (2011-2014), qui identifie le nombre de ménages ruraux en 2012. Sur la base de ces données, un nombre moyen de ménages ruraux par hameau est calculé par région et extrapolé ensuite pour l'année 2019 à l'aide du taux de progression (%) des ménages ruraux entre 1995 et 2012 (Voir tableau 4).

Tableau 4 : Hypothèse de calcul du nombre moyen de ménages par hameau et par région entre 2012 et 2019

Régions	2010 ³	2012 ⁴		2019
	Hameaux + Fermes	Ménages ruraux	Nombre moyen Ménages par région	
Maritime	5 025	116 038	23	22
Plateaux	4 314	170 867	40	42
Centrale	1 395	72 677	52	64
Kara	970	85 433	88	94
Savanes	451	86 053	191	227

Conformément aux TDR qui suggèrent que la répartition des ménages à enquêter soit effectuée sur une base préfectorale, nous avons utilisé comme proxy de cet indicateur la moyenne de ménages ruraux par hameau calculé pour l'année 2019.

Par ailleurs, il convient de préciser qu'en vue de répondre à la répartition non proportionnelle de l'échantillon dans les sites de collecte et avoir les taux de réponse différentiels, des poids de sondage différents sont utilisés dans toutes les analyses des résultats pour assurer la représentativité des résultats de l'enquête au niveau des préfectures. En effet, pour les sites de collecte ou périmètres d'influence de moins de 100 ménages, la totalité (100%) des ménages dénombrés est retenue. Pour les périmètres dont la taille de la population sera comprise entre 100 et 200 ménages, il est retenu un échantillon de 50% des ménages dénombrés. Enfin, pour les périmètres dont la taille de population dépasse 200 ménages, un échantillon de 25% des ménages dénombrés sera retenu. Étant donné que l'échantillon de l'enquête de l'étude est un échantillon par grappe, stratifié à deux degrés, les poids de sondage sont basés sur les probabilités de sondage calculées séparément pour chaque degré de tirage.

La taille de l'Echantillon (TE) a été estimée à 1591 ménages enquêtés au niveau des 16 préfectures identifiées dans le répertoire des titres miniers (voir tableau 5).

1.3.4 Méthode de tirage de l'échantillon des ménages à enquêter

La sélection des ménages enquêtés est opérée par un tirage systématique simple sans remise au sein de chaque catégorie de substance extraite ; le « pas » de tri étant le quotient entre le nombre total de ménages contenus dans cette catégorie et le nombre de ménages enquêtés retenu au second degré (Effectif Ménages par Substances). Ainsi

² Volume V : Module communautaire

³ RGPH, 2010 : Résultats provisoires, page 4

⁴ Recensement National de l'Agriculture (2011 – 2014), Volume V : Module communautaire

donc, l'échantillon de ménages retenus au second degré suivant les préfectures et les catégories de substances extraites est présenté dans le tableau synoptique ci-après.

Tableau 5 : Nombre de ménages dénombrés par préfecture et par substance extraite et Echantillonnage au second degré

Nombre de ménages dénombrés par préfecture et par substance extraite				Echantillonnage au second degré			
Préfectures	Substances extraites	Nombre Villages/Hameaux	Base (Nombre moyen Ménages dénombrés)	Poids Echantillon (%)	Effectif Ménages/Substances	Effectifs Ménages/Préfectures	Poids Echantillon/Préfectures
Assoli	Or	1	64	100%	64	128	8%
	Gravier	1	64	100%	64		
Avé	Gneiss	5	109	50%	55	55	3%
	Sable	1	22	0	0		
Bas-Mono	Sable	2	44	100%	44	44	3%
Bassar	Fer	1	94	100%	94	188	12%
	Gravier	1	94	100%	94		
Blitta	Marbre	1	64	100%	64	64	4%
Cinkassé	Granite	1	227	25%	57	57	4%
Lomé							
Commune	Sable	1	22	100%	22	22	1%
Dankpen	dolomie	1	94	100%	94	94	6%
Golfe	Sable	4	87	100%	87	87	5%
Haho	Migmatite	1	42	100%	42	42	3%
Kozah	Gneiss	4	376	25%	94	282	18%
	Sable	1	94	100%	94		
	Granulite	1	94	100%	94		
Lacs	Sable	3	66	50%	33	33	2%
Sotouboua	Gneiss	1	64	100%	64	64	4%
Vo	Sable	6	131	50%	66	87	5%
	Phosphate	1	22	100%	22		
Yoto	Calcaire	3	66	100%	66	66	4%
Zio	Sable	13	284	25%	71	279	18%
	Latérite	2	44	100%	44		
	Gneiss	9	197	50%	98		
	Migmatite	1	22	100%	22		
	Phosphate	2	44	100%	44		
Total		67	2530	81%	1591	1591	100%

1.4. Traitement et analyse de données

Les données quantitatives ont été traitées à l'aide du tableur Excel et des logiciels statistiques SPHINX et SPSS sous Windows 10.

Chapitre II : PRESENTATION DES RESULTATS

1. PRESENTATION DE LA PERCEPTION DES PERSONNES-RESSOURCES SUR LA GOUVERNANCE MINIERE AU TOGO

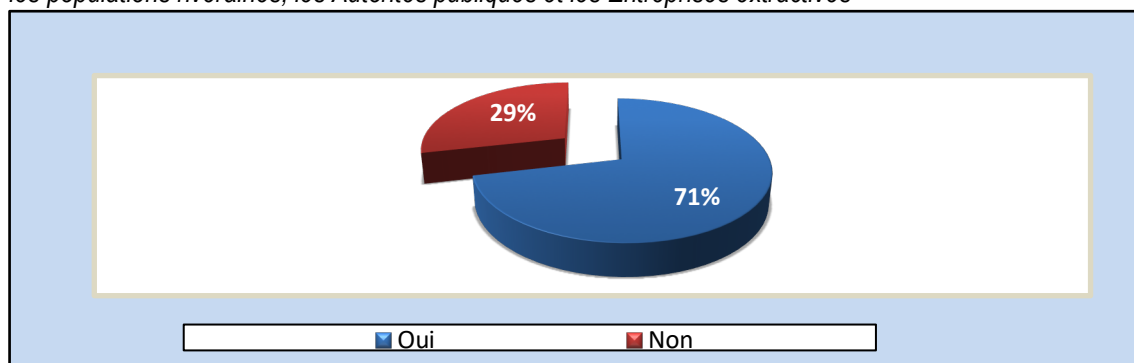
Les entretiens qualitatifs avec les personnes-ressources ont porté sur la gouvernance minière en général et le contenu sur dix (10) points à savoir :

1. L'existence de plaintes des populations riveraines des sites miniers contre les entreprises extractives et les autorités administratives au sujet de la gouvernance minière ;
2. Les modes d'enregistrement et de gestion des plaintes ;
3. Les acteurs impliqués dans la gestion des plaintes ;
4. L'existence des conflits sociaux et économiques liés à la gouvernance minière ;
5. Les acteurs impliqués dans ces conflits ;
6. Les modes de gestion de ces conflits ;
7. La connaissance et la compréhension de l'ITIE
8. Moyens de réduction des impacts environnementaux
9. Défis majeurs pour faire de l'exploitation minière un pilier de la croissance économique du Togo
10. La tribune libre (commentaires/remarques/observations)

1.1.Existence de plaintes des populations locales contre les entreprises extractives

Selon le contenu du graphique 1, la majorité des personnes interrogées (71%) estiment avoir eu connaissance des plaintes des populations locales contre les entreprises extractives relativement à la gouvernance minière.

Graphique 1 : Répartition des enquêtés selon leur perception de l'existence de canaux de communication entre les populations riveraines, les Autorités publiques et les Entreprises extractives

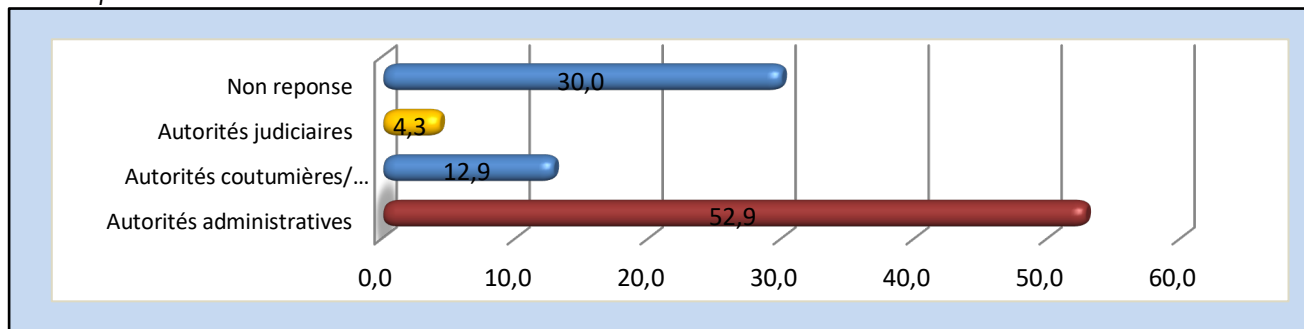


1.2. Modes d'enregistrement et de gestion des plaintes

1.2.1. Modes d'enregistrement des plaintes

L'analyse du contenu du graphique 2 montre que la majorité des plaintes (52,9%), émises par les populations riveraines contre les entreprises extractives sont enregistrées auprès des autorités administratives. En outre, moins d'un cinquième des plaintes (12,9%) sont enregistrées auprès des autorités coutumières/traditionnelles. L'enregistrement des plaintes par voie judiciaire est très faiblement représenté (4,3%).

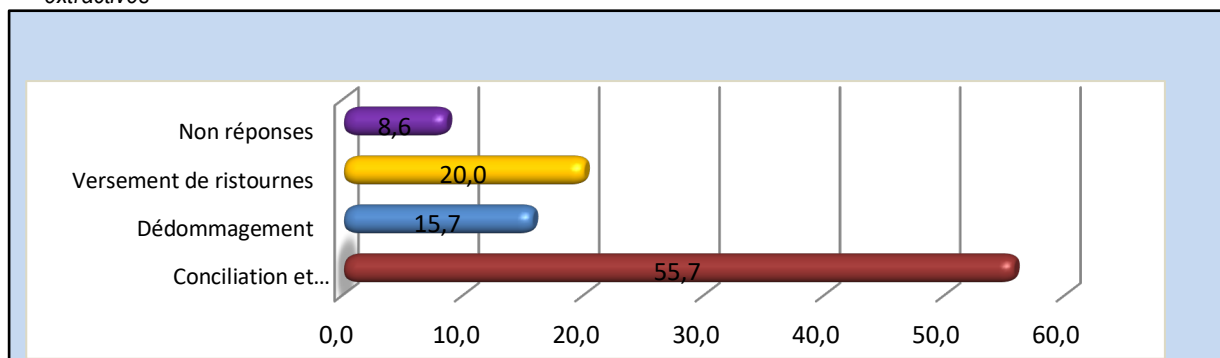
Graphique 2 : Répartition des enquêtés selon leur avis sur les moyens d'enregistrement de plaintes contre les entreprises extractives



1.2.2. Modes de gestion des plaintes

Selon le contenu du graphique 3, la majorité des personnes enquêtées (55,7%) affirment que les plaintes déposées contre les entreprises se sont réglées à l'amiable (conciliations et négociations). Certaines de ces plaintes aboutissent selon un quart (20%) des répondants au versement de ristournes et selon plus d'un dixième (15,7%) aux divers dédommagements.

Graphique 3 : Répartition des enquêtés selon leur avis sur les modes de gestion des plaintes contre les entreprises extractives



1.3. Acteurs impliqués dans la gestion des plaintes

L'analyse des données consignées dans le tableau 6 indique que les acteurs impliqués dans la gestion des plaintes sont de l'avis des personnes enquêtées et par ordre de citation : les autorités administratives (60%) dont notamment le Ministre en charge du

secteur des Mines, les chefs de délégations spéciales et les Préfets ; les cadres des milieux abritant les sites miniers (19%), les entreprises extractives (14%). Il est à noter la faible participation des Organisations de la Société Civile (OSC) dans la gestion et le règlement des plaintes relatives à la gouvernance minière.

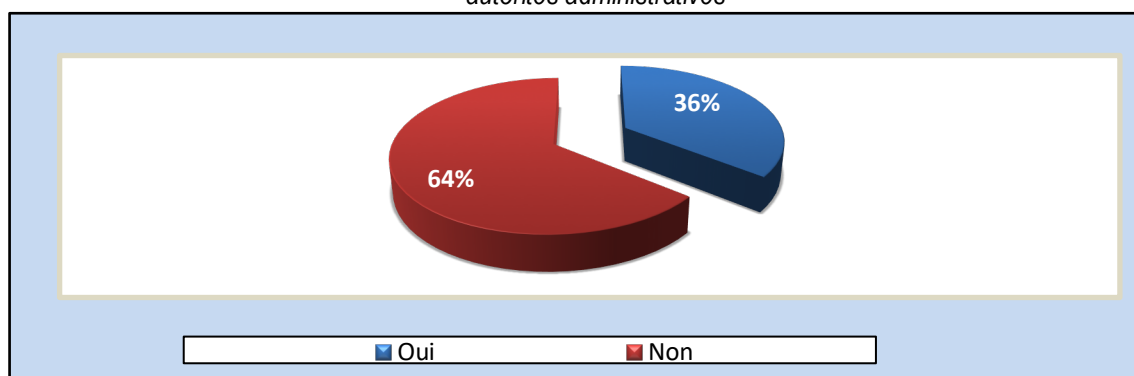
Tableau 6 : Principaux acteurs impliqués dans la gestion des plaintes

	Nb. cit.	Fréq.
Autorités Administratives (Ministres, Maires, Préfets, etc.)	42	60%
Organisations de la Société Civile (ONG, Associations, Médias)	5	7%
Entreprises Extractives	10	14%
Autres (Cadres du milieu)	13	19%
Total	70	100%

1.4. Existence de plaintes de la population contre les autorités administratives

Selon le contenu du graphique 4, la majorité des enquêtées (64%) disent n'avoir pas eu connaissance des plaintes des populations riveraines liées aux impacts environnementaux de l'exploitation minière contre les structures administratives locales. Cependant, plus d'un tiers des enquêtés (36%) soulignent connaître des cas de plaintes contre des autorités administratives, et ce pour des problèmes de gouvernance minière.

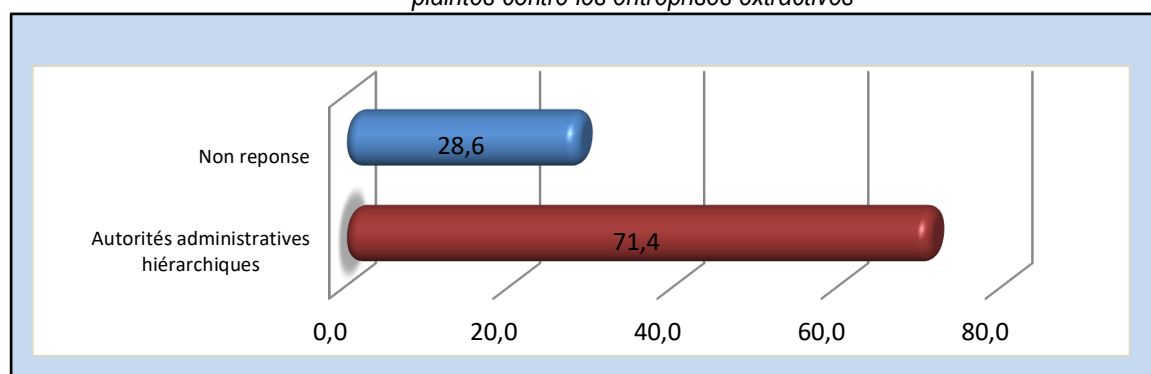
Graphique 4 : Répartition des enquêtés selon leur avis sur l'existence de plaintes de la population contre les autorités administratives



1.5. Modes d'enregistrement et de gestion de plaintes contre les autorités administratives locales

Pour la majorité des enquêtés (71,4%), les plaintes contre les autorités administratives sont enregistrées auprès de leurs structures hiérarchiques régionales ou nationales et gérées également par celles-ci.

Graphique 5 : Répartition des enquêtés selon leur avis sur les modes d'enregistrement et de gestion de plaintes contre les entreprises extractives



1.6. Connaissance et compréhension de l'ITIE par les personnes-ressources

L'analyse des données du tableau 7 indique que la majorité des personnes-ressources (79,7%) affirment ne pas connaître l'ITIE. De la proportion des enquêtés (83,6%) ayant affirmé avoir connaissance de l'ITIE, la totalité d'entre eux (100%) soit 46 répondants) soulignent avoir travaillé avec cette structure.

Par ailleurs, près de la moitié des enquêtés ayant affirmé connaître l'ITIE (41,3%) disent n'avoir pas pu améliorer leur compréhension de l'ITIE par rapport à 2016.

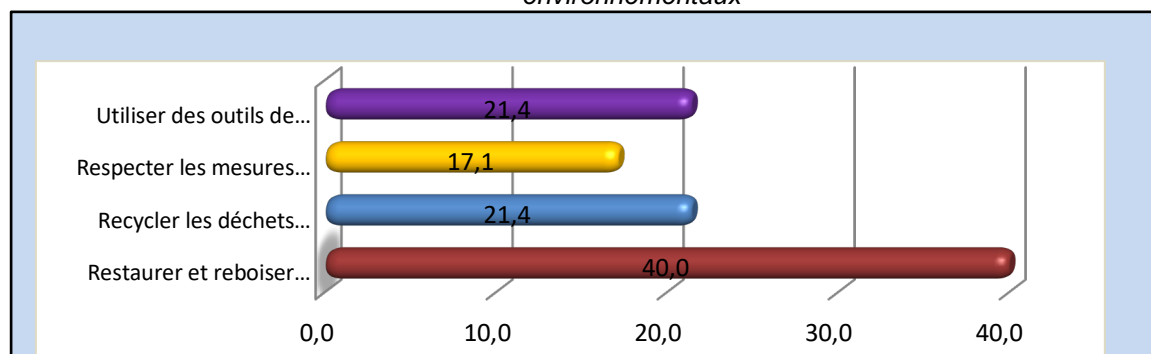
Tableau 7 : Répartition des enquêtés selon leur connaissance et leur compréhension de l'ITIE

	Oui		Non		Total
	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	
Enquêtés connaissant ITIE	55	79,71%	14	20,29%	69
Séance Travail avec ITIE	46	83,64%	9	16,36%	55
Compréhension ITIE par rapport à 2016	46	100,00%	0	0,00%	46

1.7. Moyens de réduction des impacts environnementaux

L'analyse du graphique 6 montre que les avis des personnes-ressources divergent sur les moyens de réduction des impacts environnementaux liés à l'exploitation minière. Ces enquêtés retiennent dans leur plan d'action de réduction des impacts environnementaux et par ordre de citation : la restauration et le reboisement des sites déjà exploités (40%), l'utilisation des outils de production moins polluants (21,4%), le recyclage des déchets issus de l'exploitation minière (21,4%) et le respect des mesures de sauvegarde environnementale (17,1%).

Graphique 6 : Répartition des enquêtés selon leur avis sur les moyens de réduction des impacts environnementaux



1.8. Tribune libre (commentaires/remarques/observations)

Selon les données du tableau 8, plus d'un cinquième des personnes-ressources enquêtées (21,4%) estiment respectivement, que la dégradation des conditions de vie des populations riveraines des sites miniers et l'appauvrissement des localités autour des sites sont une conséquence de l'exploitation minière et que par conséquent il est nécessaire de leur venir en aide en réhabilitant et/ou en construisant des infrastructures telles que les marchés, les écoles, les centres de santé, les routes, l'adduction d'eau potable, électrification, etc.) et en améliorant aussi les conditions des ouvriers.

Tableau 8 : Répartition des enquêtés selon leurs commentaires/observations dans la tribune libre

	Nb. cit.	Fréq.
Dégradation des conditions des populations riveraines	15	21,43%
Dédommagement des propriétaires terriers	9	12,86%
Réhabiliter/Construire des infrastructures (marché, école, santé, routes, adduction d'eau potable, électrification etc.)	10	14,29%
Appauvrissement des localités autour du site	15	21,43%
Recruter les jeunes des localités au sein des usines	6	8,57%
Gestion optimale de ressources minières	15	21,43%
TOTAL CIT.	70	100%

*Le tableau est construit sur 70 observations. Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

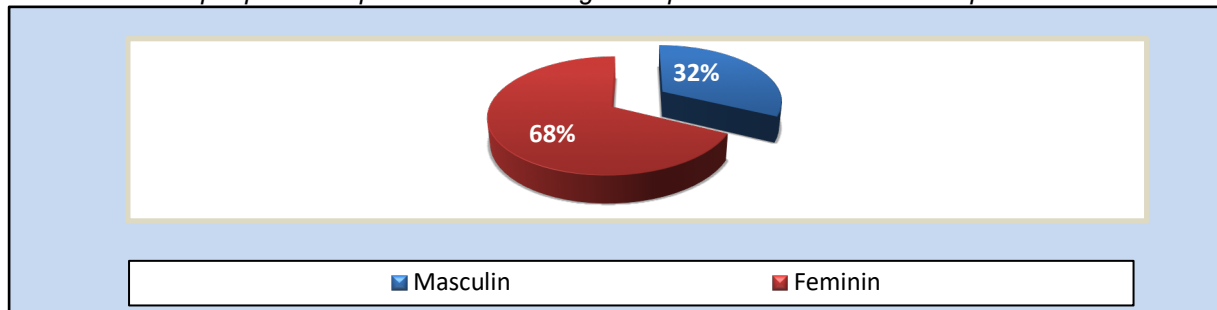
2. PRESENTATION DE LA PERCEPTION DES MENAGES SUR LA GOUVERNANCE MINIERE AU TOGO

2.1. Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

2.1.1. Sexe

La majorité des répondants (68%) interrogés dans le cadre de l'évaluation de la perception des ménages sur les impacts environnementaux de l'exploitation minière sont de sexe masculin. Les répondants de sexe féminin sont faiblement représentés avec un peu moins d'un tiers (32%). Ceci indique que dans la plupart des foyers au Togo, c'est l'homme qui est le chef de ménage et que la femme prend la relève et assume ce rôle en cas d'absence ou de l'incapacité de son mari.

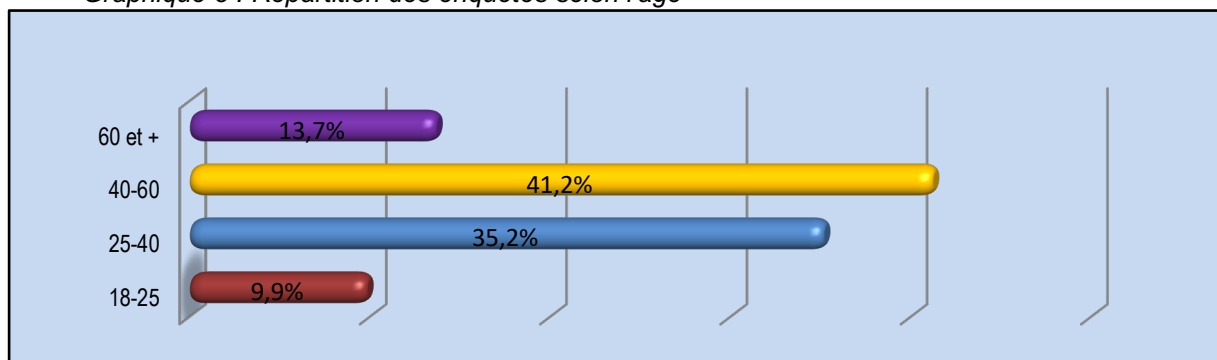
Graphique 7 : Répartition des ménages enquêtés selon le sexe du répondant



2.1.2. Age

D'une manière générale, moins de la moitié (41%) des chefs de ménages enquêtés ont un âge compris entre 40 et 60 ans. Par ailleurs, plus d'un tiers des répondants (35,2%) sont relativement jeunes (entre 25 et 40 ans). Les chefs de ménages âgés de plus de 60 ans sont sous-représentés avec une proportion de 14%. Ceci peut s'expliquer par le fait que l'espérance de vie au Togo est environ de 60 ans.

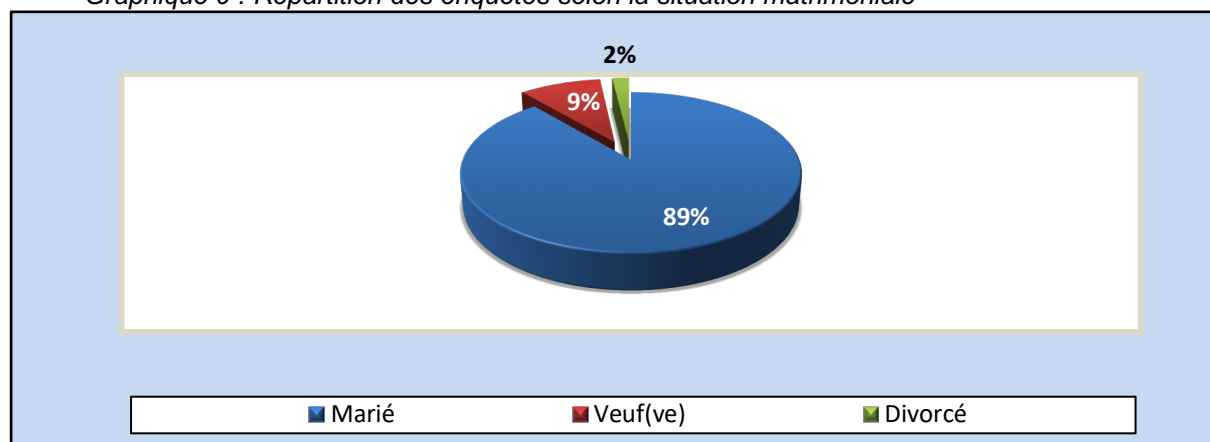
Graphique 8 : Répartition des enquêtés selon l'âge



2.1.3. Situation matrimoniale

L'analyse du graphique 9 indique qu'une forte majorité des enquêtés (89%) vivent maritalement.

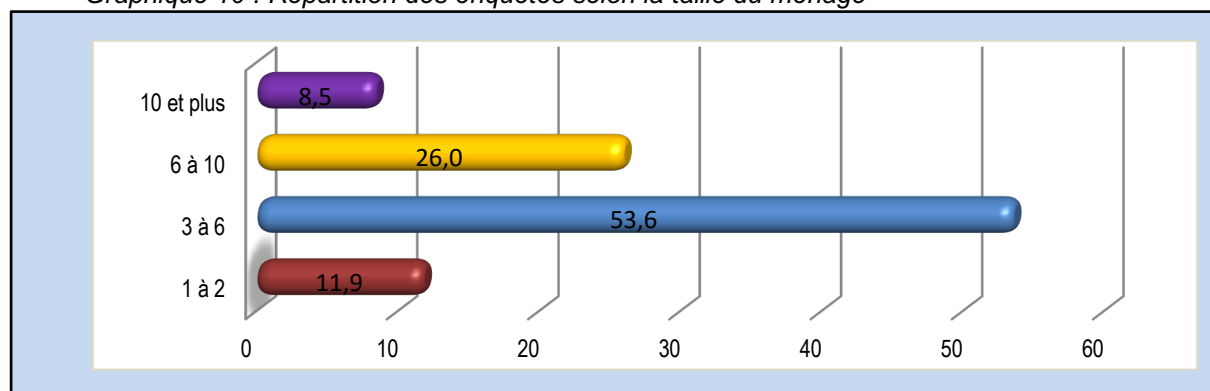
Graphique 9 : Répartition des enquêtés selon la situation matrimoniale



2.1.4. Taille du ménage

La majorité des ménages enquêtés (53,6%) ont une taille comprise entre 3 et 6 personnes.

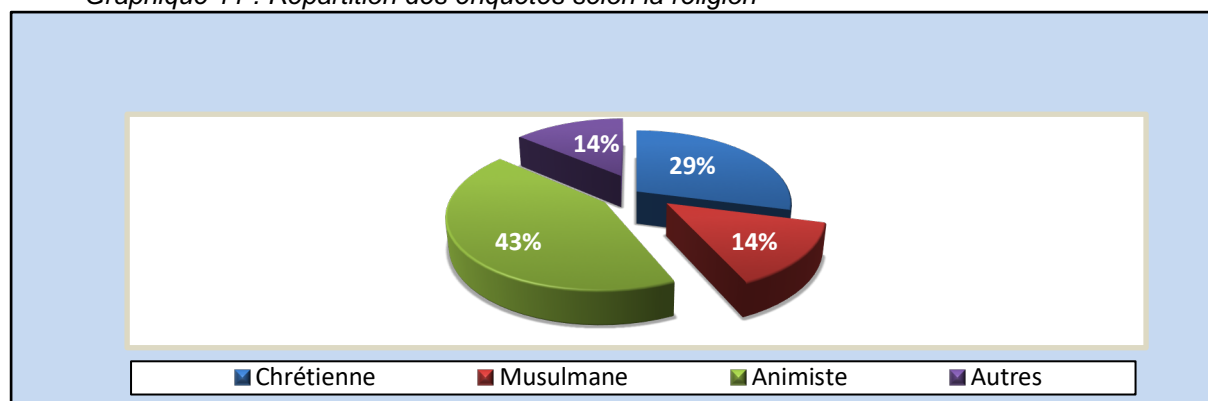
Graphique 10 : Répartition des enquêtés selon la taille du ménage



2.1.5. Religion

Les données du graphique 11 indiquent en termes de religion des personnes enquêtées que l'animisme (43%) occupe le premier rang, suivi respectivement par la religion chrétienne (29%), la religion musulmane (14%) et les autres religions (14%).

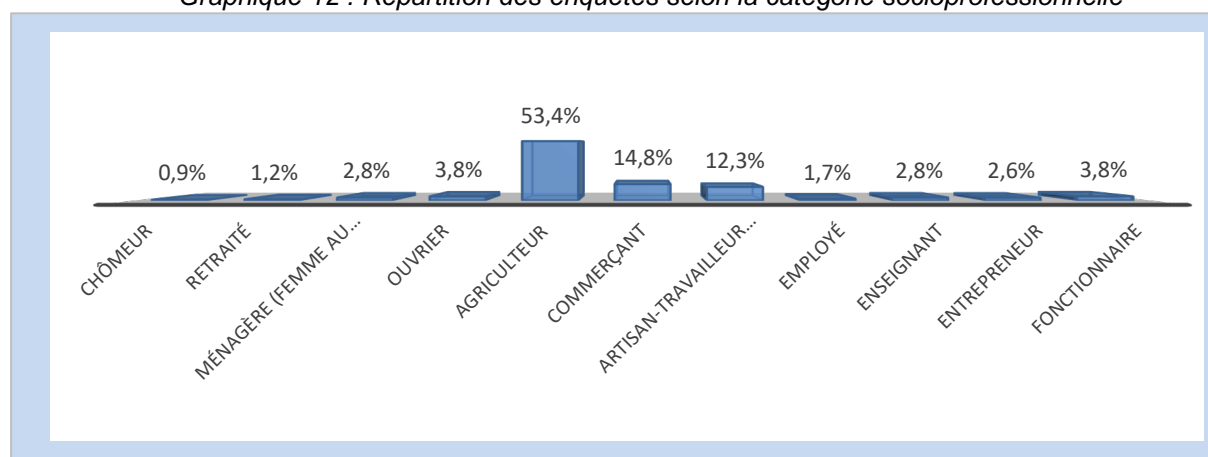
Graphique 11 : Répartition des enquêtés selon la religion



2.1.6. Catégorie socioprofessionnelle

Selon le graphique 12, plus de la moitié (53,3%) des ménages enquêtés sont des agriculteurs. Ce qui signifie que dans les milieux ruraux, l'agriculture est l'activité pratiquée par la majorité des chefs de ménages. L'artisanat et le commerce sont des sont sous-représentés avec respectivement une proportion de 12,3% et 14,8%. En revanche, l'entrepreneuriat est très faiblement représenté (3,8%). Ceci implique que les activités génératrices de revenus (AGR) ne sont pas développées autour des sites miniers.

Graphique 12 : Répartition des enquêtés selon la catégorie socioprofessionnelle

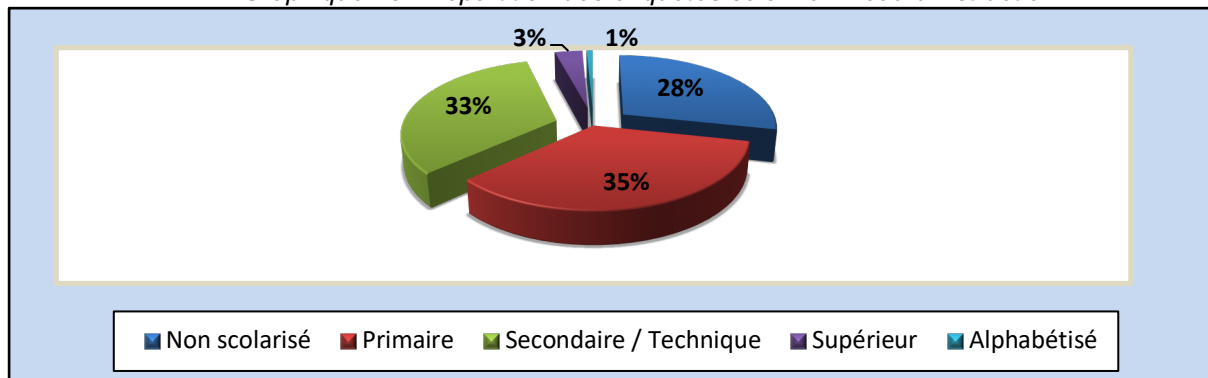


2.1.7. Niveau d'éducation formelle

En se référant au graphique 13, il ressort que la plupart (72%) des enquêtés sont scolarisés. Un tiers (33%) de cette frange scolarisée a atteint le niveau secondaire alors que les enquêtés du niveau supérieur sont sous-représentés (3%).

L'analphabétisme dans les ménages enquêtés demeure très prépondérant avec une proportion de 28%. L'alphabétisation qui devrait normalement pallier cette situation sans cesse alarmante dans les milieux ruraux est très faiblement pratiquée (1%).

Graphique 13 : Répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction

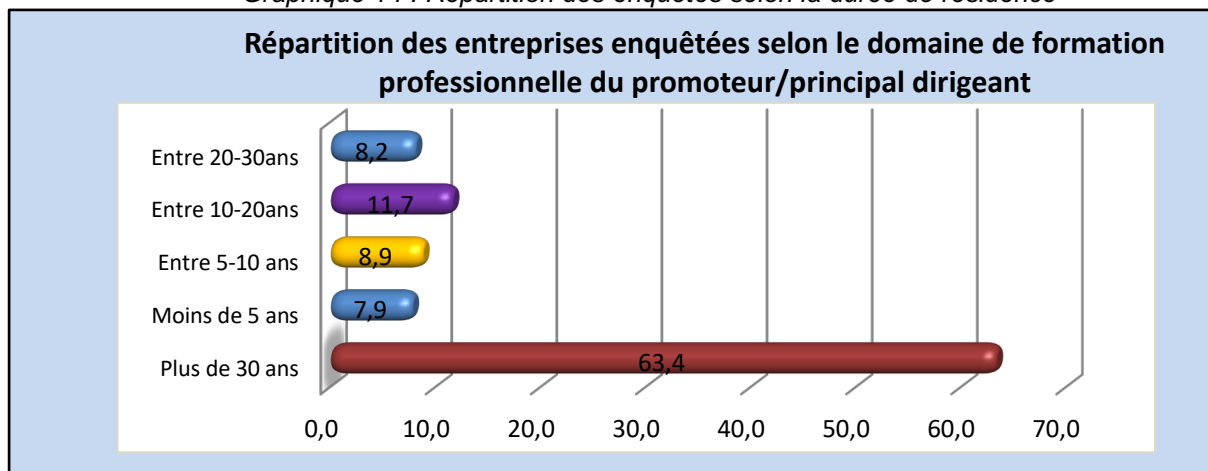


2.1.8. *Durée de résidence et niveau de satisfaction de vivre dans le milieu*

2.1.8.1. Durée de résidence

Il se dégage du graphique 14 que la majorité (63,4%) des ménages enquêtés vivent dans les localités visitées depuis plus de 30 ans.

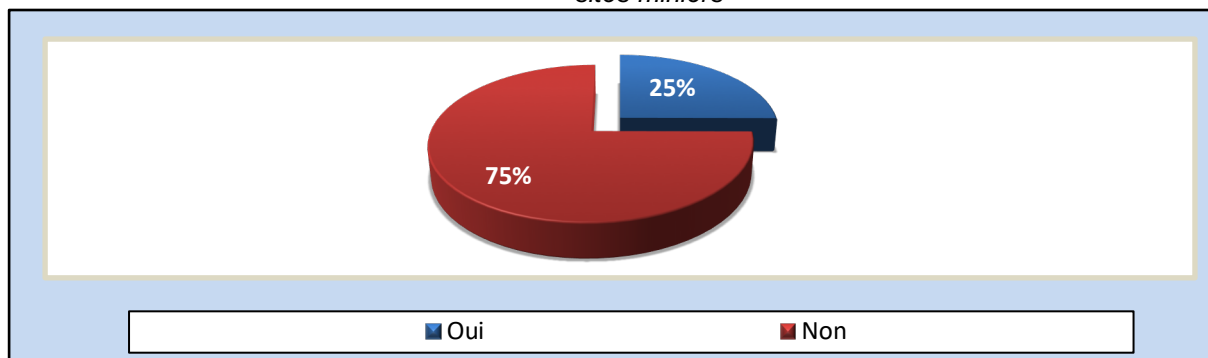
Graphique 14 : Répartition des enquêtés selon la durée de résidence



2.1.8.2. Niveau de satisfaction de vivre autour des sites miniers

La majorité des personnes interrogées (75%) déclarent être insatisfaites de leurs conditions de vie dans leur milieu de résidence et semblent résignées et condamnées à y vivre car n'ayant d'autres alternatives.

Graphique 15 : Répartition des enquêtés selon le niveau de satisfaction de vivre autour des sites miniers



2.1.8.3. Raisons de non satisfaction de vivre dans le milieu de résidence

Les conditions de vie difficile (problèmes d'emplois, d'eau potable, d'électricité,) sont évoquées par la moitié (50%) des répondants comme raison de non-satisfaction de vivre dans leur milieu de résidence respectif. Par contre, le manque d'infrastructures socio-collectives et la pollution de l'environnement constituent les arguments avancés par un cinquième (20%) des répondants.

Tableau 9 : Répartition des enquêtés selon les raisons de non satisfaction de vivre dans le milieu résidence

Raisons de non satisfaction	Effectifs	Pourcentage
Pollution de l'environnement	302	20%
Conditions de vie difficile (problèmes d'emplois, d'eau potable, d'électricité,)	748	50%
Manque d'infrastructures socio-collectives (écoles, centres de santé, marchés, ...)	300	20%
Insécurité (vol, ...)	137	9%
Total	1487	100%

2.2. Analyse de la perception des populations riveraines des sites miniers sur la gouvernance minière et la gestion des impacts environnementaux

L'analyse de la perception des populations riveraines des sites miniers sur la gouvernance minière et la gestion des impacts environnementaux a porté sur les thèmes suivants :

1. Connaissance et appréhension des problèmes environnementaux autour des sites miniers ;
2. Perception de l'exposition aux risques et dangers liés aux impacts environnementaux ;
3. Evaluation du degré d'exposition aux risques et dangers liés aux impacts environnementaux ;
4. Perception des impacts humains de l'exploitation minière.

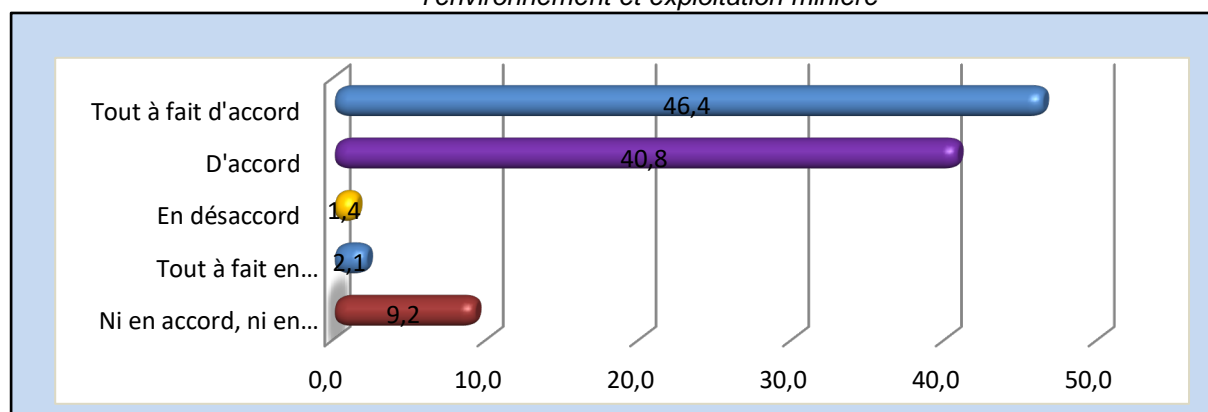
2.2.1. Connaissance et appréhension des problèmes environnementaux autour des sites miniers

Il s'agit d'évaluer le niveau de connaissance des ménages enquêtés des problèmes environnementaux liés à l'exploitation minière d'une part, et d'autre part d'apprécier leur capacité d'appréhension de l'ampleur des impacts liés à la dégradation de l'environnement.

2.2.1.1. Connaissance du lien entre dégradation de l'environnement et exploitation minière

Il ressort du graphique 16, qu'il y a une proportion très forte (87%) des répondants qui reconnaît que l'exploitation des mines s'accompagne d'une dégradation environnementale. Si près de la moitié (41%) dit qu'elle est d'accord, près de la moitié (46%) dit également qu'elle est tout à fait d'accord avec la citation « *L'exploitation minière s'accompagne généralement d'une dégradation environnementale* » sur des modalités de réponses basées sur l'échelle de Likert à 5 items.

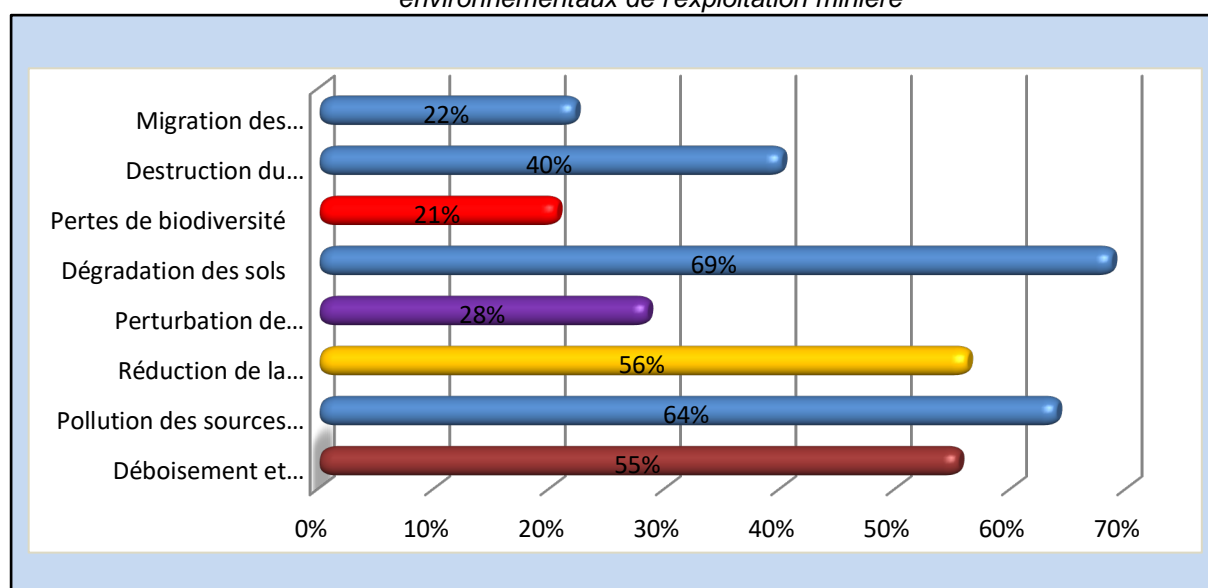
Graphique 16 : Répartition des enquêtés selon leur connaissance du lien entre dégradation de l'environnement et exploitation minière



2.2.1.2. Connaissance des principaux impacts environnementaux de l'exploitation minière

Le contenu du graphique 17 indique que les impacts les plus cités sont dans l'ordre d'énumération comme suit : dégradation de sol (68,70%), pollution des sources d'eau (rivières, lacs) (63,92%), réduction de la production agricole (56,19%), déboisement et déforestation systématiques des zones proches des sites (55,44%). En dehors des conséquences précitées, la destruction du couvert végétal constitue aussi l'une des conséquences néfastes les plus accentuées car elle est citée par plus du tiers des personnes interrogées (40,1%). Il découle de ce constat que les populations riveraines des sites d'exploitation minière sont conscientes des conséquences de l'exploitation des mines sur leur environnement.

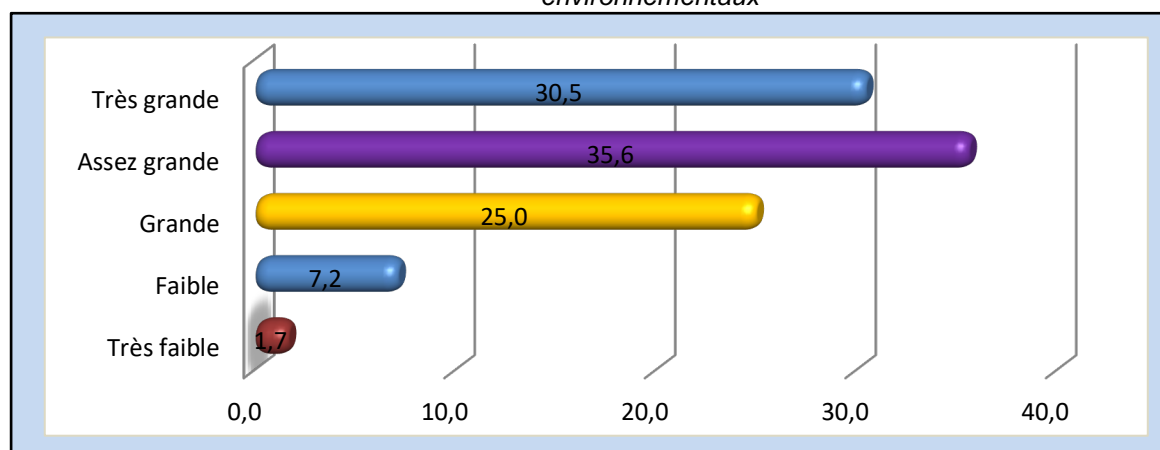
Graphique 17 : Répartition des enquêtés selon leur connaissance des impacts environnementaux de l'exploitation minière



2.2.1.3. Appréhension de l'ampleur des impacts environnementaux de l'exploitation minière

L'analyse du graphique 18 montre qu'une forte proportion (91%) des ménages enquêtés reconnaît l'ampleur des impacts de l'exploitation minière sur l'environnement parce que près d'un tiers (30%) affirme que les impacts sont très grands, un quart (25%) estime que les impacts sont grands alors que plus d'un tiers (36%) pense que les impacts sont assez grands.

Graphique 18 : Répartition des enquêtés selon leur perception sur l'ampleur des impacts environnementaux

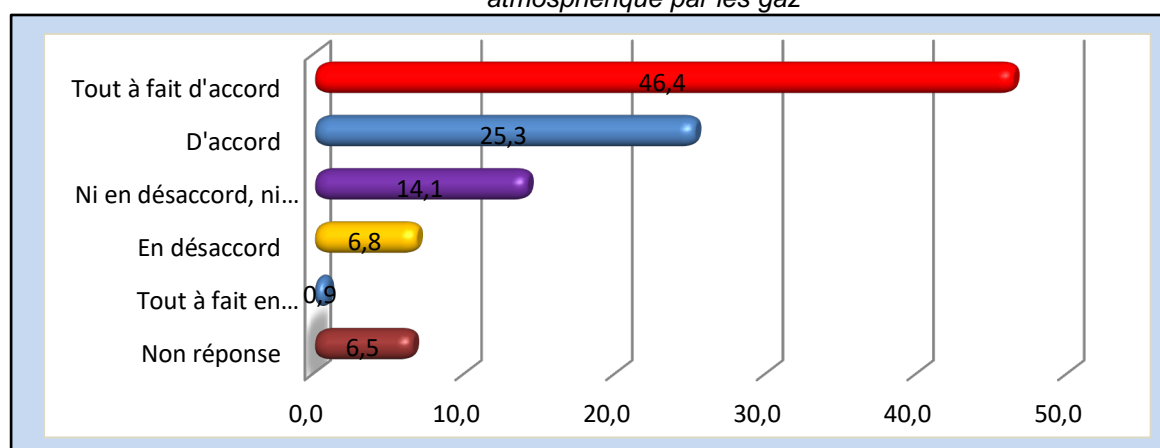


2.2.2. **Perception des impacts environnementaux**

2.2.2.1. Perception de l'exposition à la pollution atmosphérique par les gaz

Il ressort du graphique 19 que, près de trois quart (71%) des enquêtés sont conscients que leur zone de résidence est exposée à la pollution atmosphérique par la poussière et les gaz issus de l'exploitation minière. En effet, près de la moitié (46%) des répondants sont tout à fait d'accord alors qu'un quart (25%) est d'accord avec l'assertion « *Votre zone de résidence est-elle exposée actuellement aux risques environnementaux de l'exploitation minière liés à la pollution atmosphérique par les poussières et les gaz d'échappement des véhicules et des engins* » sur des modalités de réponses basées sur l'échelle de Likert à 5 items.

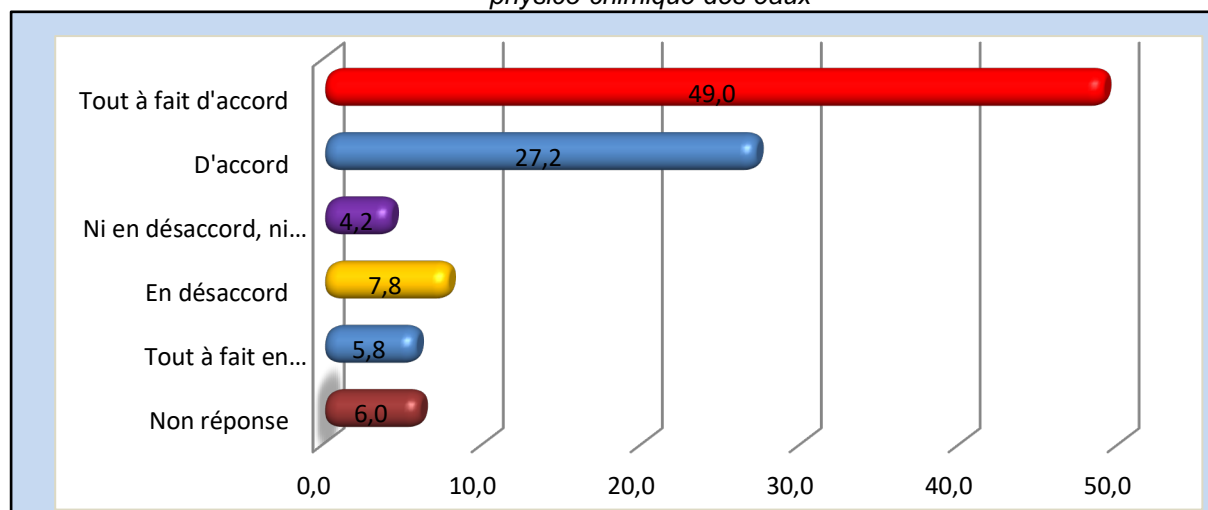
Graphique 19 : Répartition des enquêtés selon la perception de leur exposition à la pollution atmosphérique par les gaz



2.2.2.2. Perception de la pollution physico-chimique des eaux

La majorité (76%) des ménages enquêtés savent que leur localité est exposée à la pollution atmosphérique physico-chimique des eaux souterraines et de surface due à l'exploitation minière. En effet, près de la moitié (49%) sont tout à fait d'accord tandis que plus d'un quart (27%) ont dit qu'ils sont d'accord avec l'assertion « *Votre zone de résidence est-elle exposée actuellement aux risques environnementaux de l'exploitation minière liés à la pollution physico-chimique des eaux souterraines et de surface* » sur des modalités de réponses basées sur l'échelle de Likert à 5 items.

Graphique 20 : Répartition des enquêtés selon la perception de leur exposition à la pollution physico-chimique des eaux

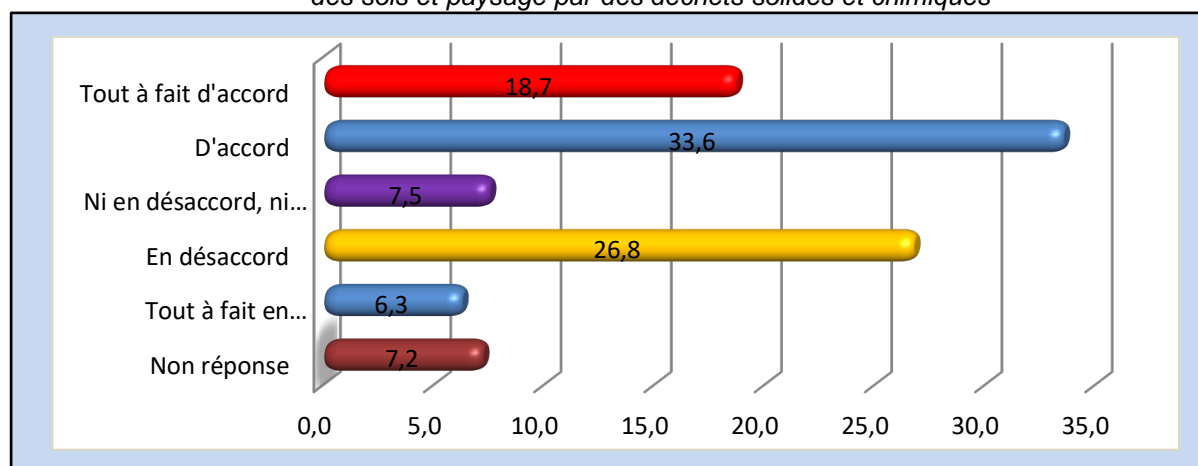


2.2.2.3. Perception de la dégradation des sols et paysage par des déchets solides et chimiques

Il ressort du graphique 21 que la majorité (53%) des ménages enquêtés se rend compte que la situation de sa résidence à côté des sites minières l'expose à la

dégradation des sols et du paysage à cause du rejet des déchets solides et chimiques. Ainsi, si plus d'un tiers (34%) des répondants se met d'accord pour cette exposition, près d'un cinquième (19%) dit qu'il est tout à fait d'accord avec l'assertion « *Votre zone de résidence est-elle exposée actuellement aux risques environnementaux de l'exploitation minière liés à la dégradation des sols et le paysage dus au rejet des déchets solides et chimiques* » sur des modalités de réponses basées sur l'échelle de Likert à 5 items.

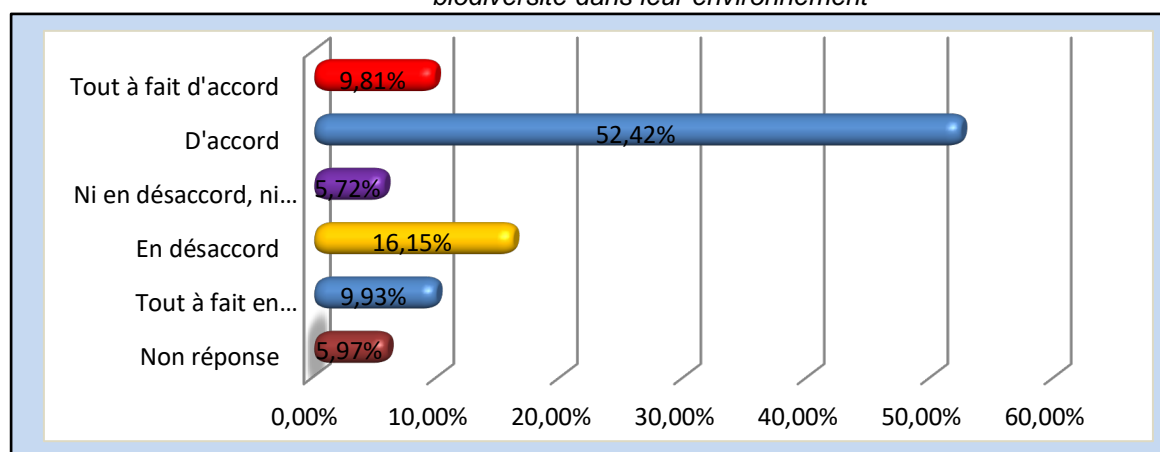
Graphique 21 : Répartition des enquêtés selon la perception de leur exposition à la dégradation des sols et paysage par des déchets solides et chimiques



2.2.2.4. Perception de la perte de la flore et de la biodiversité

Les données du graphique 22 montrent que la majorité (62%) des ménages enquêtés savent que leur localité est exposée à la perte de la flore et de la biodiversité dans leur environnement due à l'exploitation minière.

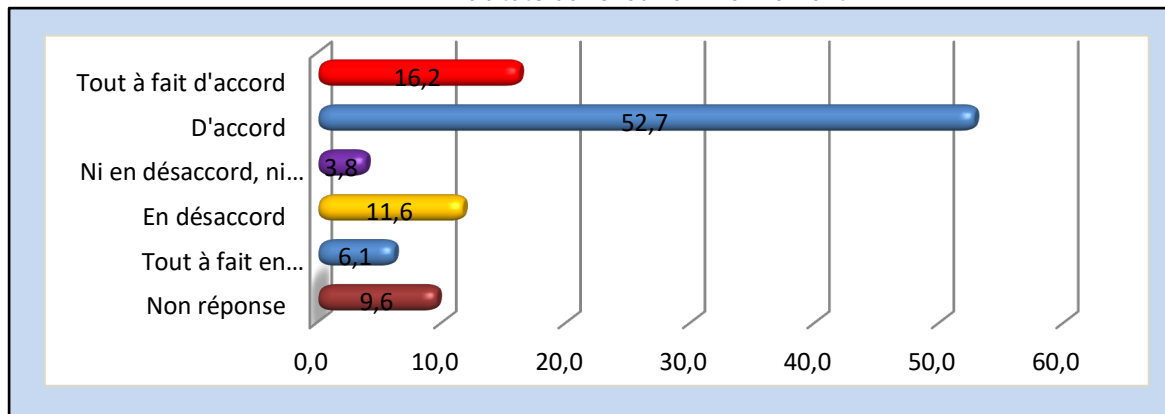
Graphique 22 : Répartition des enquêtés selon leur perception sur la perte de la flore et de la biodiversité dans leur environnement



2.2.2.5. Perception de l'exposition à la perte de la faune sauvage et des habitats

L'analyse du contenu du graphique 23 montre que la majorité des enquêtés (69%) sont au courant que leur zone de résidence est exposée à la perte de la faune sauvage et des habitats à cause de l'exploitation minière.

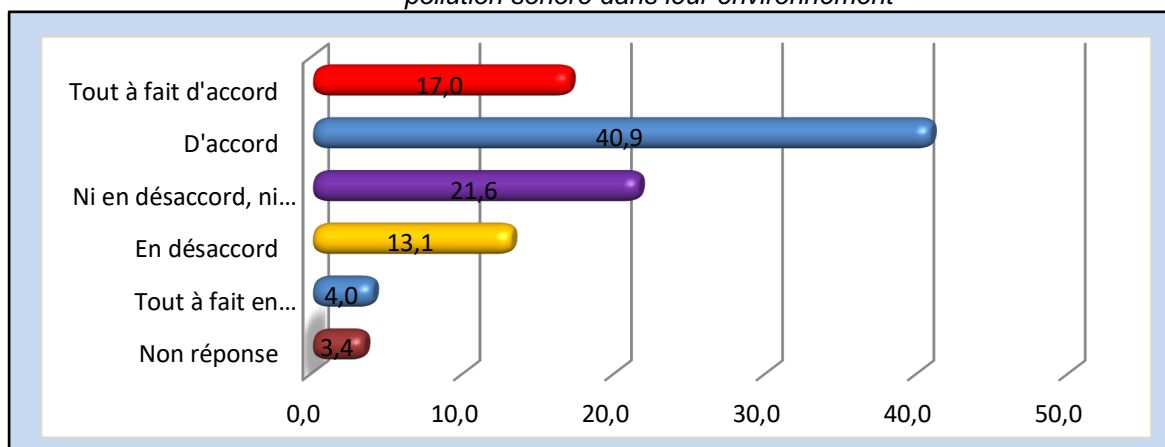
Graphique 23 : Répartition des enquêtés selon leur perception sur perte de la faune sauvage et habitats dans leur environnement



2.2.2.6. Perception de l'exposition à la pollution sonore

Au regard des données du graphique 24, on peut noter que la majorité (57%) des enquêtés reconnaît que le fait de vivre tout près des sites d'exploitation minière les expose aux impacts sonores dû à l'exploitation minière.

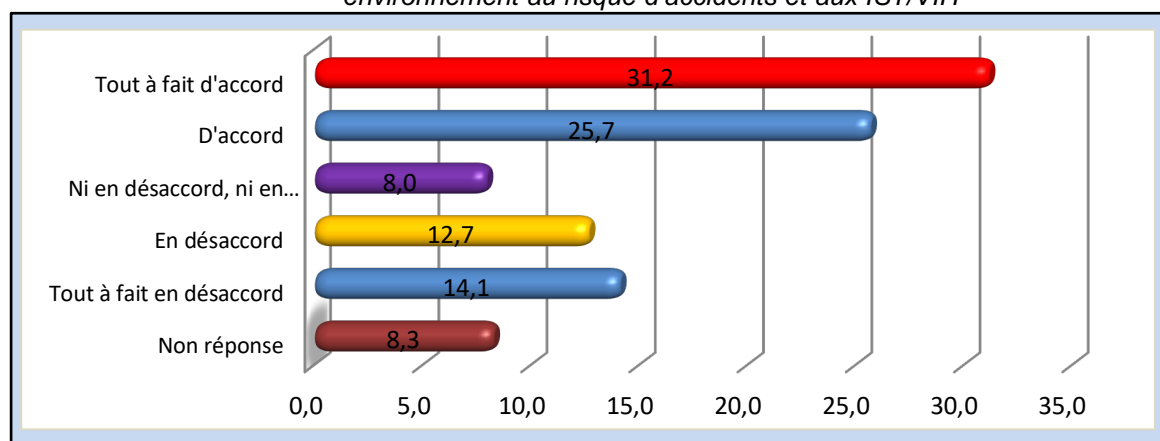
Graphique 24 : Répartition des enquêtés selon leur perception à l'exposition au risque de pollution sonore dans leur environnement



2.2.2.7. Perception de l'exposition aux risques d'accidents et aux IST/VIH

L'analyse du graphique 25 montre que deux cinquième (40%) des répondants sont au courant que leur zone de résidence est exposée aux risques d'accidents et aux IST/VIH dû à l'exploitation minière. Ainsi, si plus du cinquième (26%) des répondants se dit d'accord sur l'existence de ces risques, 14% (plus du dixième) estime qu'il est tout à fait d'accord avec l'assertion « *Votre zone de résidence est-elle actuellement exposée aux risques d'accidents et aux IST/VIH* ».

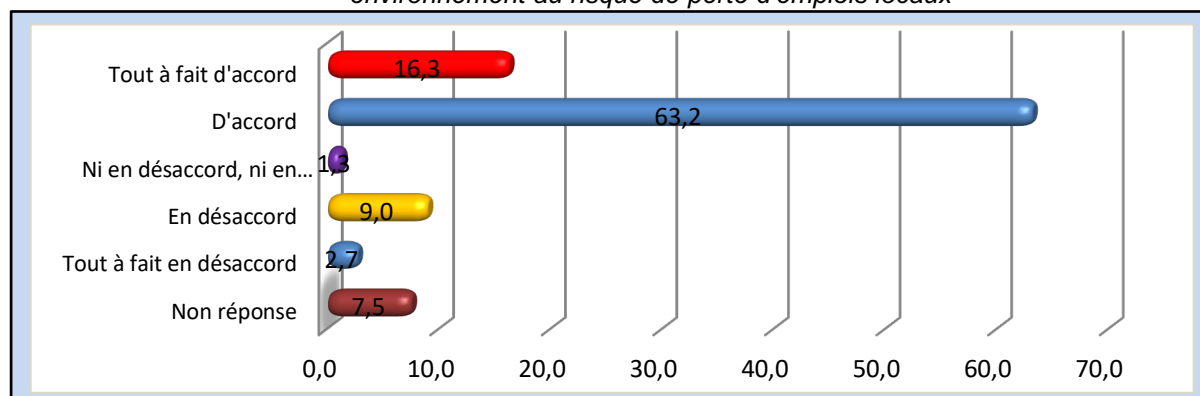
Graphique 25 : Répartition des enquêtés selon leur perception de l'exposition de leur environnement au risque d'accidents et aux IST/VIH



2.2.2.8. Perception de l'exposition aux risques de pertes d'emplois locaux

L'analyse du contenu du graphique 26 montre que la majorité des enquêtés (79%) sont au courant que leur zone de résidence pourrait être exposée aux risques de pertes d'emplois locaux du fait de la baisse de l'activité d'exploitation minière ou à la fermeture des sites miniers. En effet, peu (63%) des enquêtés sont d'accord et 16% des enquêtés sont tout à fait d'accord avec l'assertion « *Votre zone de résidence est-elle exposée actuellement aux risques de pertes d'emplois locaux* ».

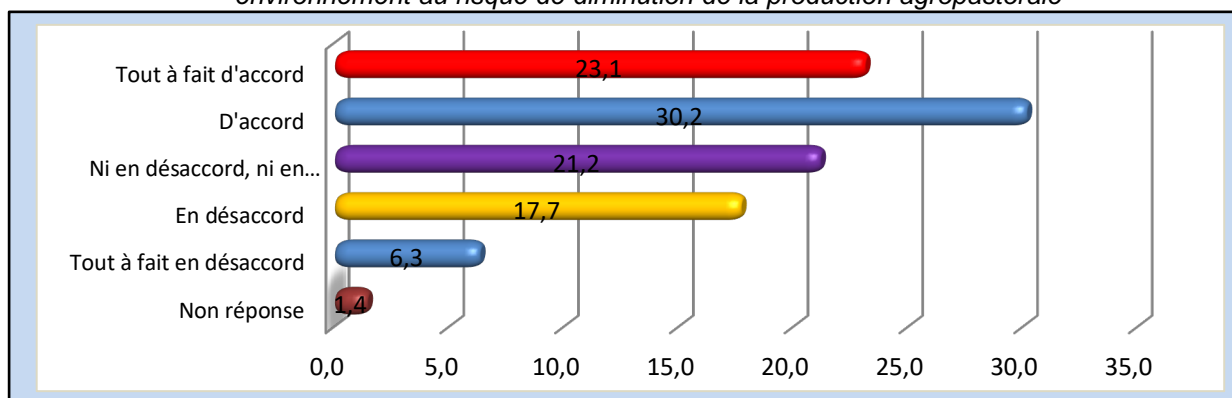
Graphique 26 : Répartition des enquêtés selon leur perception de l'exposition de leur environnement au risque de perte d'emplois locaux



2.2.2.9. Perception de la diminution de la production agropastorale

Selon le contenu du graphique 27, près de la moitié des enquêtés (48%) sont au courant que leur zone de résidence est à la diminution de la production agropastorale liée à la perturbation des écosystèmes naturels et aux changements climatiques. En effet, près d'un tiers (30%) des répondants sont d'accord et un peu moins d'un cinquième (18%) sont tout à fait d'accord avec l'assertion « *Votre zone de résidence est-elle exposée actuellement aux risques de diminution de la production agropastorale* ».

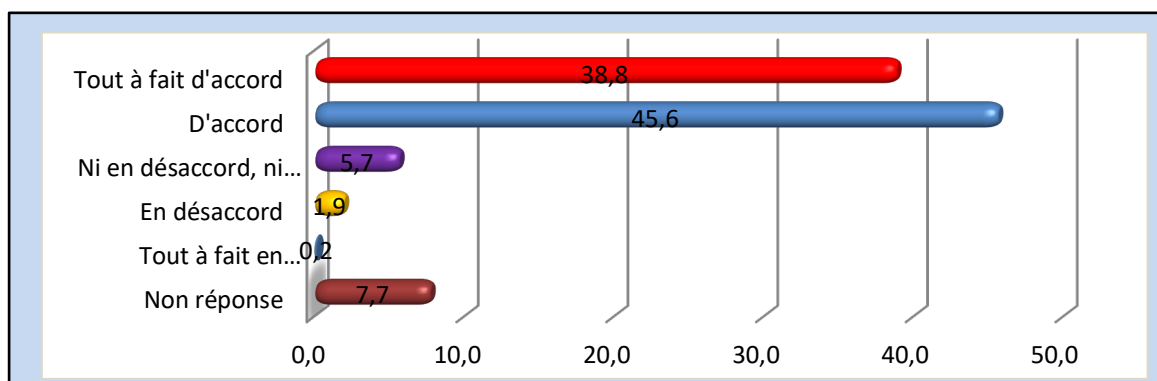
Graphique 27 : Répartition des enquêtés selon leur perception de l'exposition de leur environnement au risque de diminution de la production agropastorale



2.2.2.10. Perception de la sédimentation des cours d'eau

En analysant le contenu du graphique 28, nous constatons que la majorité des enquêtés (85%) sont conscients du fait que leur zone de résidence est exposée à la sédimentation des cours d'eau à cause de l'exploitation minière. En effet, l'on note que près de la moitié (46%) des enquêtés sont d'accord et près de deux cinquième (39%) sont tout à fait d'accord avec l'assertion « *Votre zone de résidence est-elle exposée actuellement aux risques de sédimentation des cours d'eau* ».

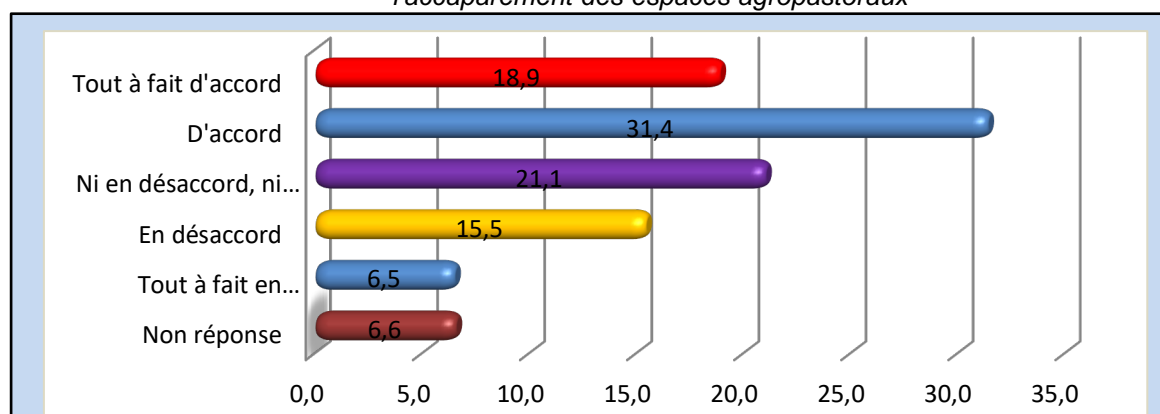
Graphique 28 : Répartition des enquêtés selon leur perception de l'exposition de leur environnement au risque de sédimentation des cours d'eau



2.2.2.11. Perception de la dégradation des conditions de vie des femmes due à l'accaparement des espaces agropastoraux

Selon le contenu du graphique 29, on remarque que la moitié des enquêtés (50%) sont au courant que leur zone de résidence est exposée à la dégradation des conditions de vie des femmes due à l'accaparement des espaces agropastoraux pour l'exploitation minière. En effet, près d'un tiers (31%) des répondants sont d'accord et près d'un cinquième (19%) sont tout à fait d'accord avec l'assertion « *Votre zone de résidence est-elle exposée actuellement aux risques de dégradation des conditions de vie des femmes due à l'accaparement des espaces agropastoraux* ».

Graphique 29 : Répartition des enquêtés selon leur perception de l'exposition de leur environnement au risque de dégradation des conditions de vie des femmes due à l'accaparement des espaces agropastoraux

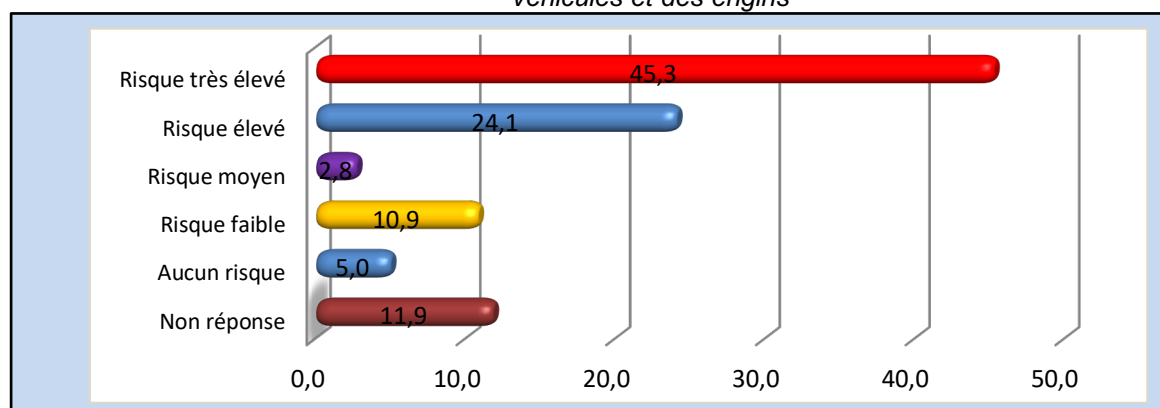


2.2.3. Evaluation du degré d'exposition aux risques et dangers liés aux impacts environnementaux

2.2.3.1. Degré d'exposition à la pollution atmosphérique par les poussières et les gaz d'échappement des véhicules et des engins

L'analyse des données du graphique 30 révèle globalement que le risque perçu lié à pollution atmosphérique par les poussières et les gaz d'échappement des véhicules et des engins est très **élevé**. En effet, près de la moitié des enquêtés (45%) perçoivent ce risque très élevé tandis que près d'un quart des enquêtés (24%) le trouvent élevé. Cependant, seulement très peu des enquêtés (3%) perçoivent que ce risque reste moyen.

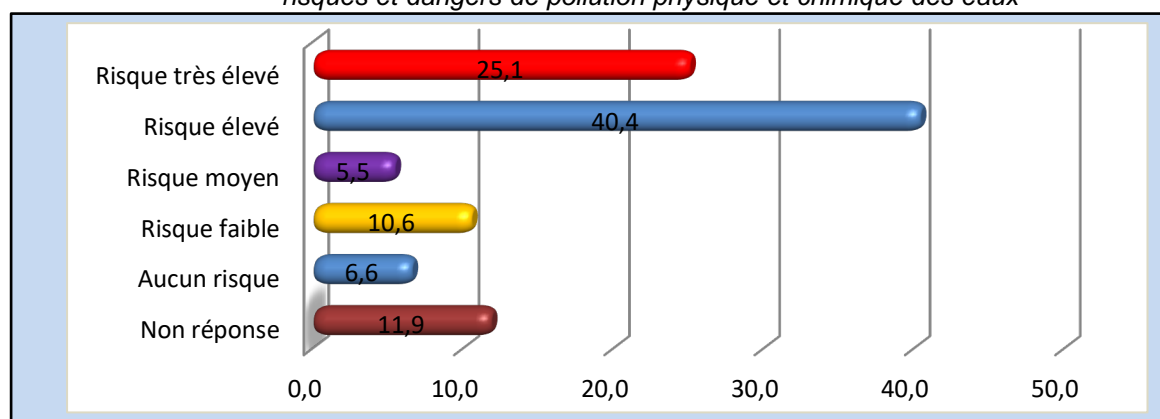
Graphique 30 : Répartition des enquêtés selon leur perception du degré d'exposition aux risques et dangers de pollution atmosphérique par les poussières et les gaz d'échappement des véhicules et des engins



2.2.3.2. Degré d'exposition à la pollution physique et chimique des eaux

De façon générale, la perception liée à pollution physico-chimique des eaux est relativement **élevée**. En effet, un quart des enquêtés (25%) perçoivent ce risque très élevé tandis que pour deux cinquièmes d'entre eux (40%), ce risque est élevé. Cependant, très peu des enquêtés (5,5%) perçoivent que ce risque reste moyen.

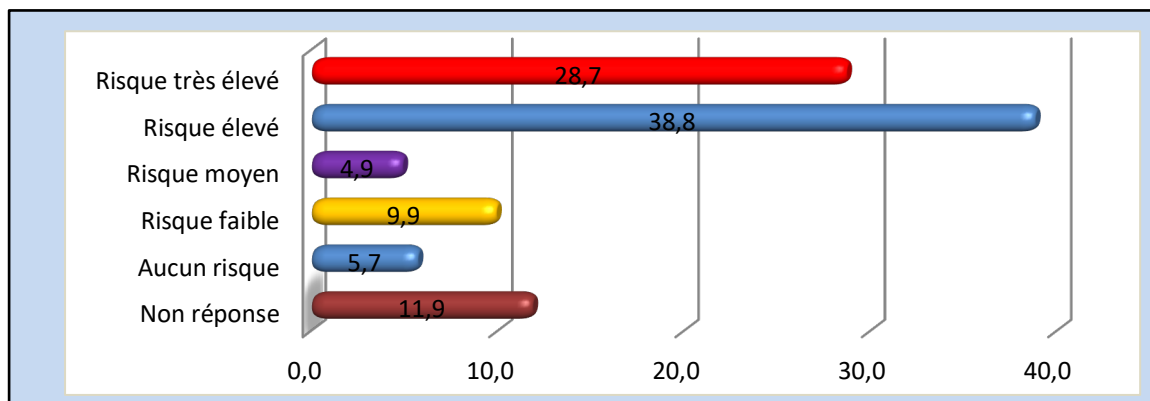
Graphique 31 : Répartition des enquêtés selon leur perception du degré d'exposition aux risques et dangers de pollution physique et chimique des eaux



2.2.3.3. Perception de la dégradation des sols et du paysage

La perception de la dégradation des sols et du paysage est relativement **élevée** aux yeux de la majorité des répondants. Comme on peut le constater en observant le graphique ci-dessous, plus d'un quart des enquêtés (28,7%) perçoivent ce risque *très élevé* tandis que près de deux cinquièmes d'entre eux (38,8%), ce risque est élevé. Par ailleurs, très peu (4,9%) des enquêtés perçoivent que ce risque demeure moyen.

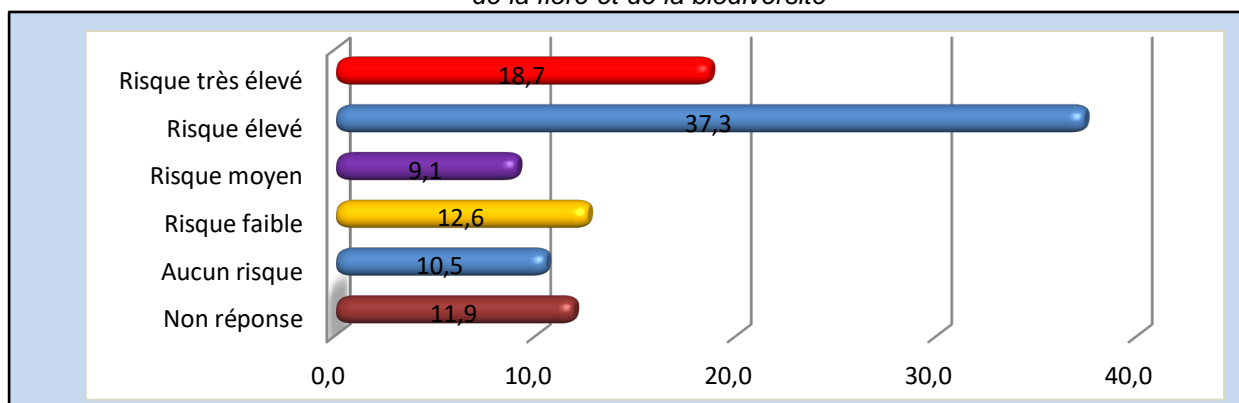
Graphique 32 : Répartition des enquêtés selon leur perception du degré d'exposition aux risques de dégradation des sols et du paysage



2.2.3.4. Perception de la perte de la flore et de la biodiversité

La perception de la perte de la flore et de la biodiversité est relativement **élevée** aux yeux de la majorité des répondants. Comme on peut le constater en observant le graphique ci-dessous, près d'un cinquième des enquêtés (19%) perçoivent ce risque *très élevé* tandis que pour plus d'un tiers d'entre eux (37%), ce risque est élevé. Par ailleurs, peu (9%) des enquêtés perçoivent que ce risque demeure moyen.

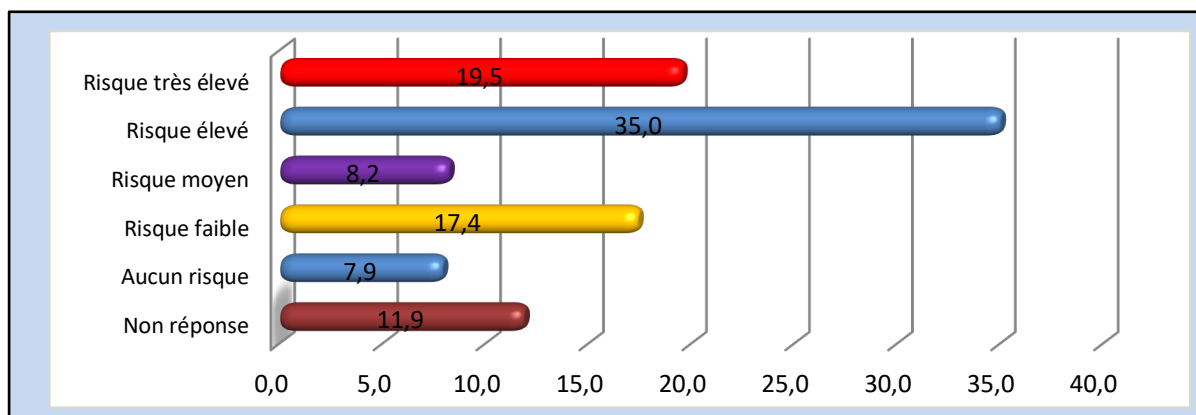
Graphique 33 : Répartition des enquêtés selon leur perception du degré d'exposition aux pertes de la flore et de la biodiversité



2.2.3.5. Perception de la perte de la faune sauvage et des habitats

Le risque perçu lié aux pertes de la faune sauvage et des habitats est relativement **élevé** aux yeux de la majorité des répondants. Comme on peut le constater en observant le graphique ci-dessous, un cinquième des enquêtés (20%) perçoivent ce risque *très élevé* tandis que plus d'un tiers d'entre eux (35%), ce risque est élevé. Par ailleurs, peu (8%) des enquêtés perçoivent que ce risque demeure moyen.

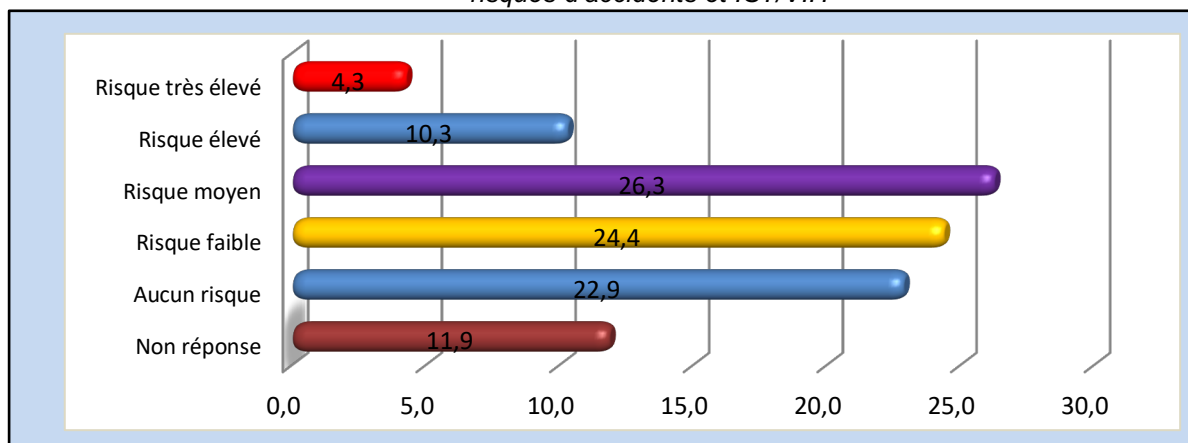
Graphique 34 : Répartition des enquêtés selon leur perception du degré d'exposition aux pertes de la faune sauvage et des habitats



2.2.3.6. Perception des accidents et de la transmission du IST/VIH

Le risque perçu lié à l'exposition d'accidents et aux IST/VIH est moyen aux yeux de la majorité des répondants. Comme on peut le constater en observant le graphique ci-dessous, très peu des enquêtés (4%) perçoivent ce risque très élevé et peu (10%) d'entre eux trouvent que ce risque est élevé. Par ailleurs, plus d'un quart (26%) des enquêtés affirment que le risque de propagation des IST/SIDA est moyen.

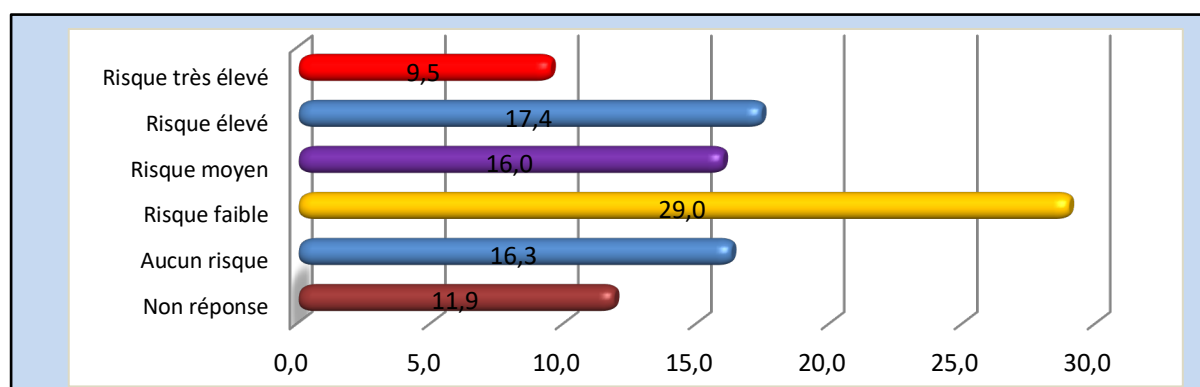
Graphique 35 : Répartition des enquêtés selon leur perception du degré d'exposition aux risques d'accidents et IST/VIH



2.2.3.7. Degré de perte d'emplois locaux

Le risque perçu lié à l'exposition de perte d'emplois locaux est relativement faible aux yeux de la majorité des répondants. Comme on peut le constater en observant le graphique ci-dessous, peu des enquêtés (9%) perçoivent ce risque très élevé et moins d'un cinquième des enquêtés (17%) d'entre eux trouvent que ce risque est élevé. Cependant, moins d'un cinquième (16%) des enquêtés pensent que ce risque est moyen. Près d'un cinquième des enquêtés (16%) pensent également pensent qu'il n'y a aucun risque de perte d'emploi des travailleurs locaux.

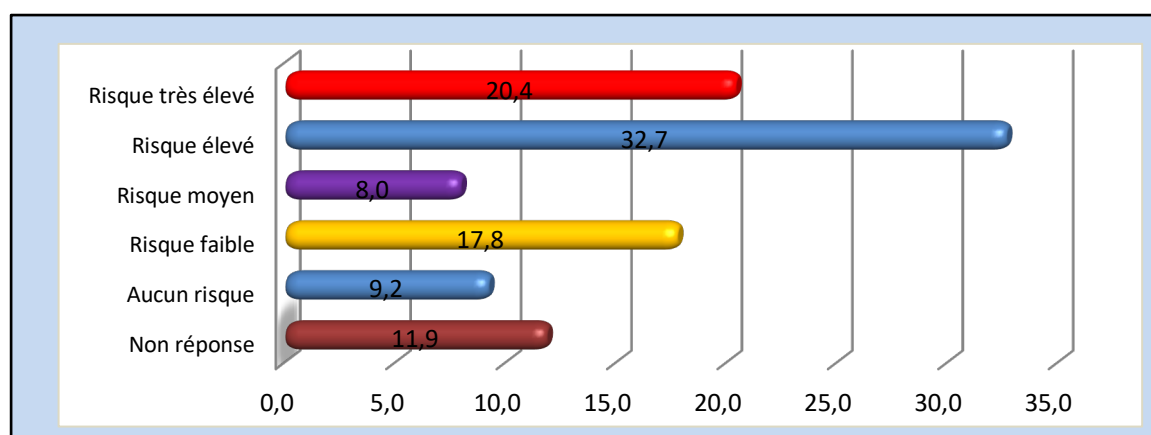
Graphique 36 : Répartition des enquêtés selon leur perception du degré d'exposition aux risques de pertes d'emplois locaux



2.2.3.8. Perception de la diminution de la production agropastorale

La diminution de la production agropastorale est perçue comme relativement **élevée** par la majorité des répondants. Comme on peut le constater en observant le graphique ci-dessous, un cinquième des enquêtés (20%) perçoivent ce risque *très élevé* et un tiers des enquêtés (33%) trouvent que ce risque est élevé. Cependant, une minorité (8%) des enquêtés pensent que ce risque est moyen.

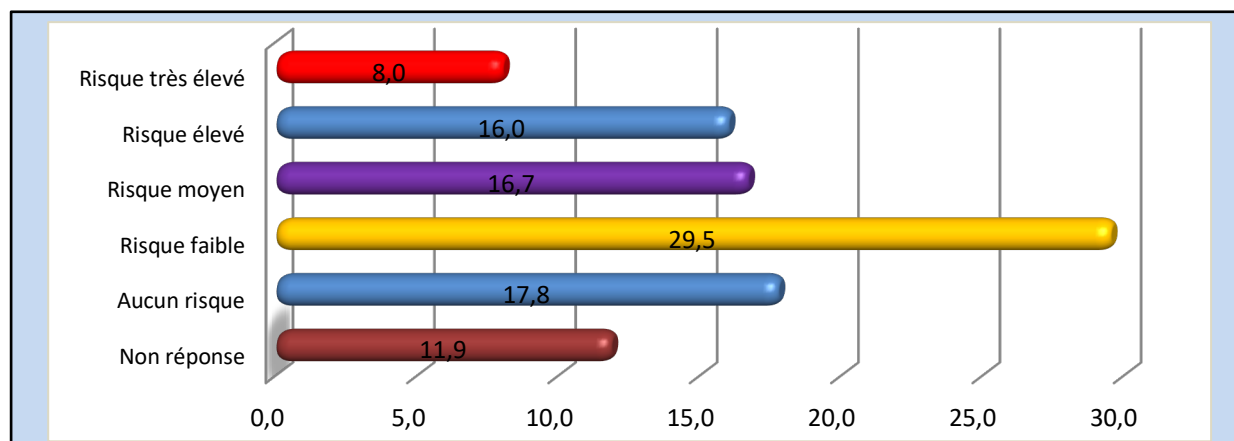
Graphique 37 : Répartition des enquêtés selon leur perception du degré d'exposition aux risques de diminution de la production agropastorale



2.2.3.9. Sédimentation des cours d'eau et la perte des ressources halieutiques

En général, le risque perçu lié à la sédimentation des cours d'eau et ressources halieutiques est **faible** pour la majorité des répondants. En effet, très peu des enquêtés (8%) perçoivent ce risque très élevé tandis que pour moins d'un cinquième d'entre eux (16%), ce risque est élevé. Par ailleurs, près d'un cinquième (17%) des enquêtés perçoivent que ce risque reste relativement moyen.

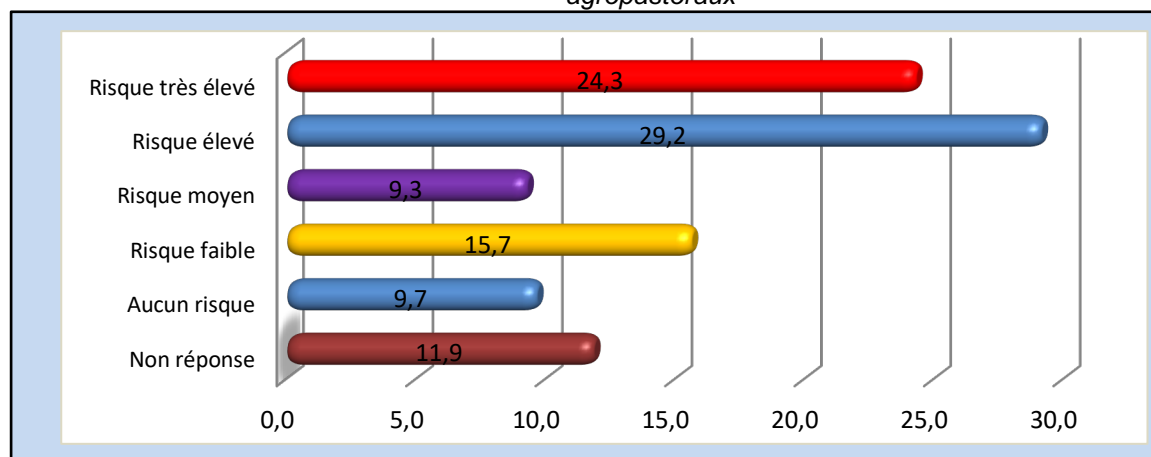
Graphique 38 : Répartition des enquêtés selon leur perception du degré d'exposition aux risques de sédimentation des cours d'eau et ressources halieutiques



2.2.3.10. Dégradation des conditions de vie des femmes due à l'accaparement des espaces agropastoraux

En général, le risque perçu lié à la dégradation des conditions de vie des femmes due à l'accaparement des espaces agropastoraux est relativement **élevé** pour la majorité des répondants. En effet, un peu plus d'un quart des enquêtés (24,3%) perçoivent ce risque très élevé tandis que pour près d'un tiers (29,2%) d'entre eux, ce risque est élevé. Par ailleurs, peu (9,3%) des enquêtés perçoivent que ce risque reste relativement moyen.

Graphique 39 : Répartition des enquêtés selon leur perception du degré d'exposition aux risques de dégradation des conditions de vie des femmes due à l'accaparement des espaces agropastoraux

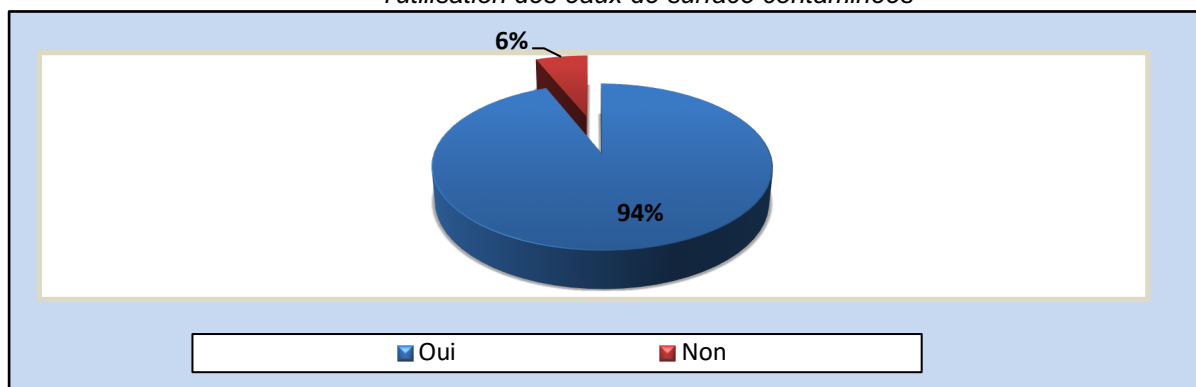


2.2.4. Perception des impacts de l'exploitation minière sur la vie humaine

2.2.4.1. Perception des conséquences liées à l'utilisation des eaux de surface contaminées

Le contenu du graphique 40 révèle que de façon globale, la quasi-totalité des enquêtés (94%) savent que l'utilisation des eaux de surface contaminées par les produits chimiques des sites miniers peuvent avoir des conséquences néfastes sur la santé de la population riveraine.

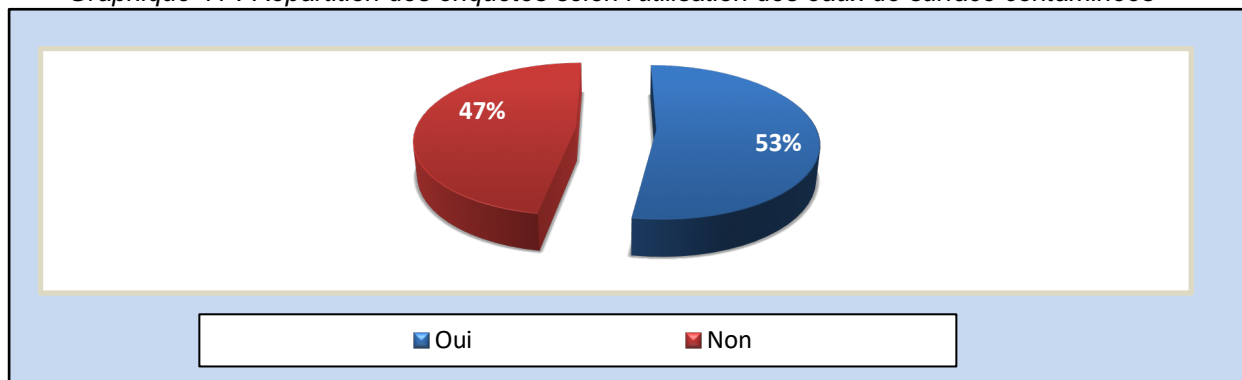
Graphique 40 : Répartition des enquêtés selon leur perception des conséquences liées à l'utilisation des eaux de surface contaminées



2.2.4.2. Avis sur la consommation et/l'utilisation des eaux contaminées

Bien que la quasi-totalité des enquêtés (94%) se disent convaincus des conséquences néfastes de la consommation ou de l'utilisation des eaux contaminées par les produits chimiques issus de l'exploitation minière, force est de constater que plus de la moitié d'entre eux (53%) affirment les utiliser pour leurs besoins quotidiens. C'est ce que révèle le contenu du tableau 42. Ceci suppose que le problème d'eau se pose avec acuité pour certaines populations riveraines des sites miniers.

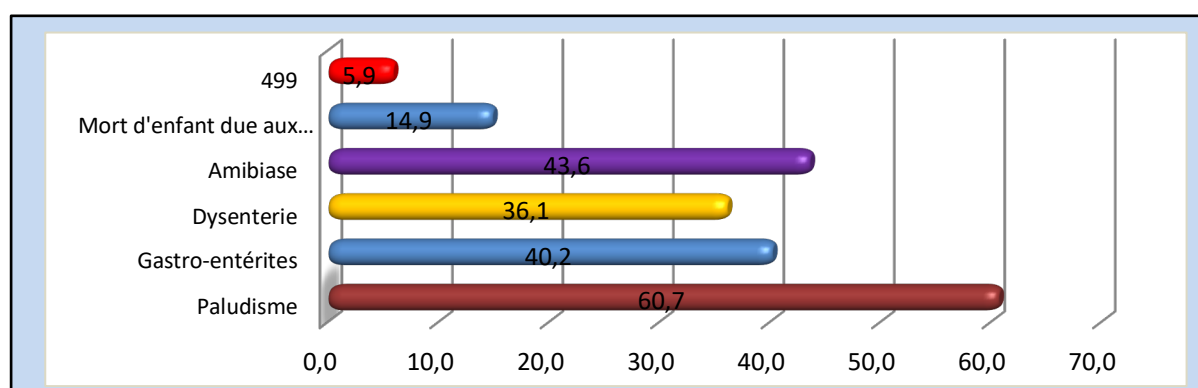
Graphique 41 : Répartition des enquêtés selon l'utilisation des eaux de surface contaminées



2.2.4.3. Pathologies à l'utilisation ou à l'exposition des eaux de surface contaminées

L'analyse du contenu du graphique 41 révèle qu'en général, les populations riveraines des sites miniers sont victimes de pathologies liées à l'utilisation des eaux de surface contaminées par les produits chimiques ou stagnantes issus de l'exploitation minière. En effet, les enquêtés affirment par ordre de citation que l'utilisation, la consommation ou l'exposition aux eaux contaminées a déjà causé à eux ou à leurs proches : le paludisme (60,7%), les gastro-entérites (59,8%), dysenteries (47,6%) ; amibiase (43,6%).

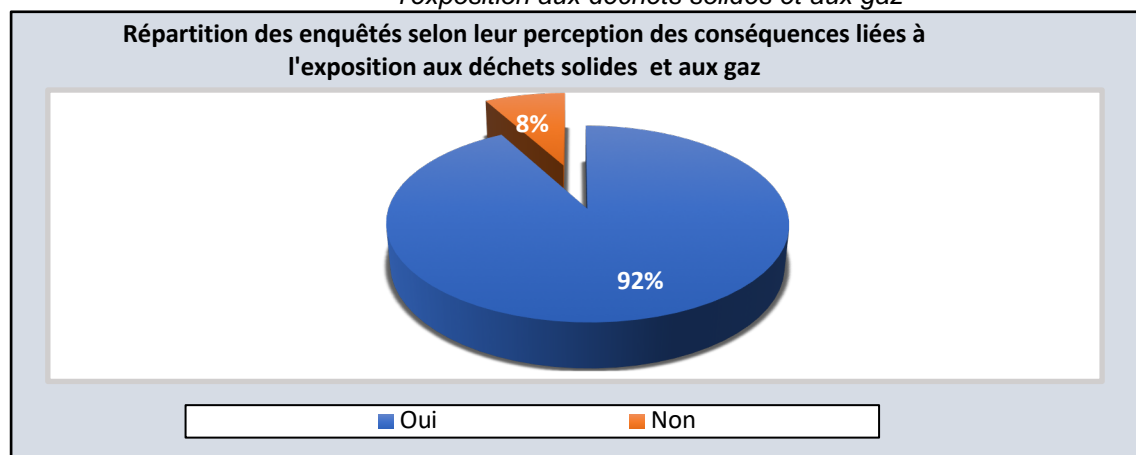
Graphique 42 : Répartition des enquêtés selon leur connaissance des pathologies liées à l'utilisation ou à l'exposition des eaux de surface contaminées



2.2.4.4. Avis sur les conséquences liées aux déchets solides, gaz et poussières

Le contenu du graphique 43 renseigne sur la maîtrise des conséquences liées à l'exposition aux déchets solides, gaz et poussières émanant de l'exploitation minière. En effet, la quasi-totalité des répondants (92%) affirment être au courant des conséquences que peut entraîner l'exposition aux déchets solides, gaz et poussières émanant de l'exploitation minière. Elles citent par ordre d'importance les pathologies telles que les maladies respiratoires, les maux d'yeux et autres infections buccales.

Graphique 43 : Répartition des enquêtés selon leur perception des conséquences liées à l'exposition aux déchets solides et aux gaz

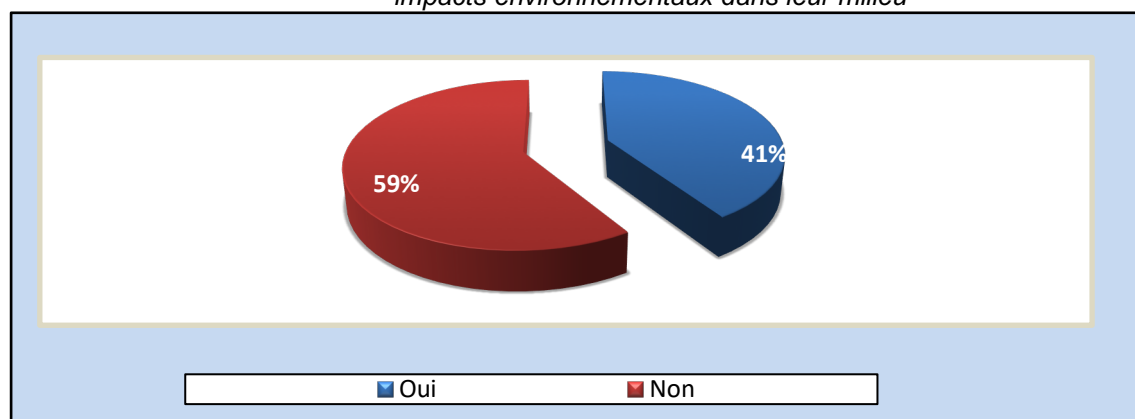


2.2.4.5. Avis sur l'amélioration ou non de la réduction des impacts négatifs environnementaux

Selon les données analysées dans le graphique 44, plus de la moitié des enquêtés (59,15%) affirment qu'il n'y a pas d'amélioration considérable en terme de réduction des impacts négatifs environnementaux dus à l'exploitation minière (2017 et 2019).

Fait saillant à noter : environ deux cinquièmes des répondants (41%) estiment qu'il y a eu amélioration de la réduction des impacts environnementaux entre l'an 1 et l'an 2.

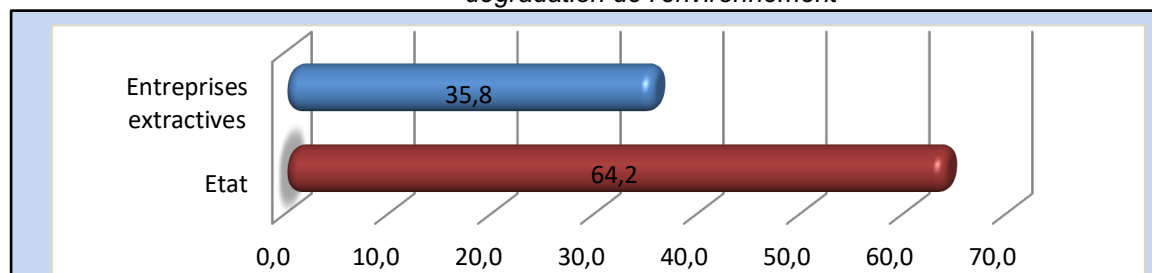
Graphique 44 : Répartition des enquêtés selon leur perception sur l'amélioration ou non des impacts environnementaux dans leur milieu



2.2.4.6. Avis sur la responsabilité en matière de dégradation de l'environnement

Au sujet de la dégradation de l'environnement, la majorité des enquêtés (64%) affirment que l'Etat est le principal responsable de cette situation. Cependant le tiers des enquêtés (35,8%) estiment que les entreprises extractives en sont les principaux responsables comme le révèle le contenu du graphique 45.

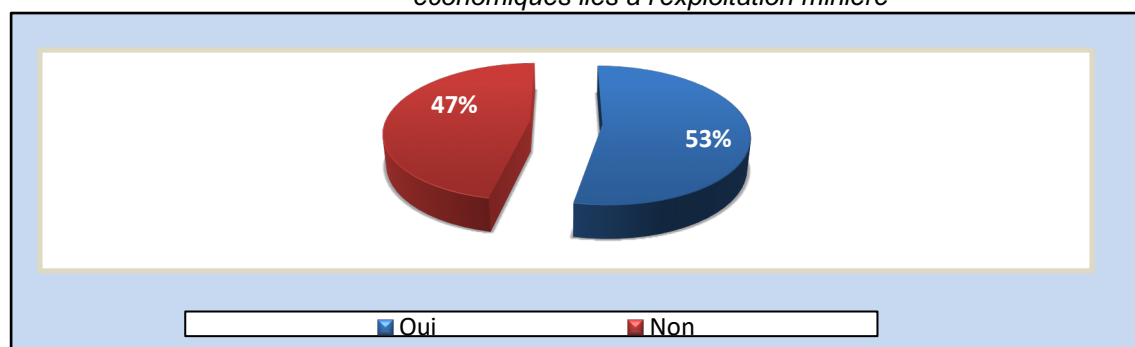
Graphique 45 : Répartition des enquêtés selon leur avis sur la responsabilité en matière de dégradation de l'environnement



2.2.4.7. Gestion des conflits sociaux et économiques

Selon le contenu du graphique 46, la majorité des enquêtés (53%) affirment qu'il y a eu par le passé des conflits sociaux/économiques liés à l'exploitation minière dans leur localité. Ceci implique que l'exploitation minière est source de conflits sociaux et qu'il s'avère important de prévoir en amont des mécanismes souples de prévention et de résolution desdits conflits.

Graphique 46 : Répartition des enquêtés selon leur avis sur l'existence de conflits sociaux ou économiques liés à l'exploitation minière

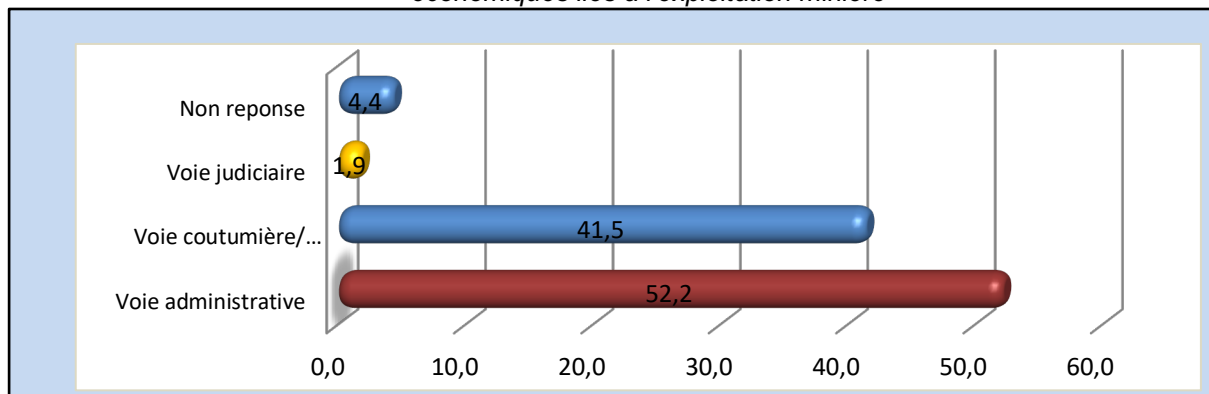


2.2.4.8. Acteurs des conflits sociaux et économiques et moyens de leur gestion

Les principaux acteurs impliqués dans la gestion des conflits liés à l'exploitation minière sont les représentants de la population, les administrateurs des entreprises extractives, les autorités administratives et coutumières.

Selon le contenu du graphique 47, plus de la moitié des enquêtés (52%) affirment que les conflits sociaux et économiques engendrés par l'exploitation minière sont gérés selon la voie administrative tandis que plus d'un tiers (41%) soulignent que ces conflits sont gérés par voie coutumière. Par ailleurs, le règlement des conflits par voie judiciaire est très faiblement représenté (moins de 2%). Néanmoins ces variables qui instruisent sur des voies constituant des canaux par excellence de la gestion de ces conflits socioéconomiques sont méconnues par 4% du public ciblé.

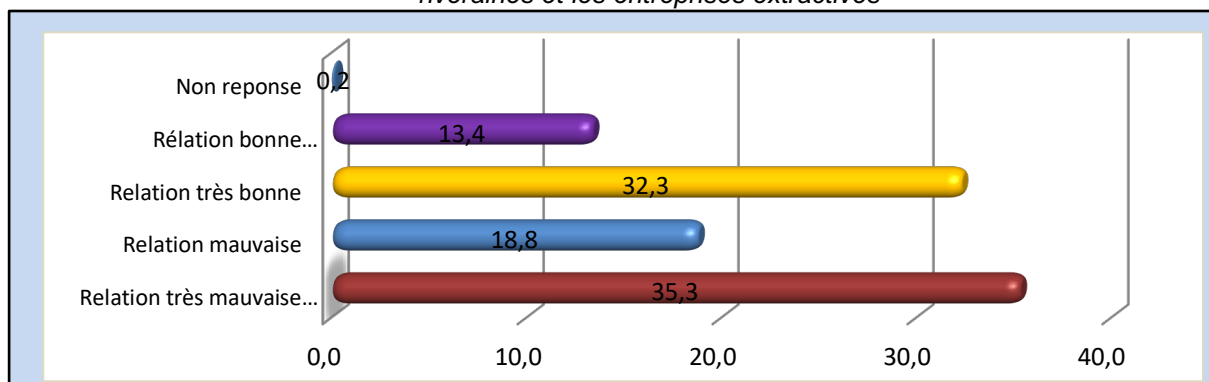
Graphique 47 : Répartition des enquêtés selon les moyens de gestion des conflits sociaux et économiques liés à l'exploitation minière



2.2.4.9. Perception de la relation entre les populations riveraines des sites miniers et les entreprises extractives

Le contenu du graphique 48 souligne que pour plus de la moitié des enquêtés (53%), les populations riveraines des sites miniers entretiennent des relations généralement mauvaises avec les entreprises extractives et les autorités administrative. Cette mauvaise relation peut être expliquée par le niveau de dégradation des impacts environnementaux dus au non-respect par les entreprises extractives de leur plan de gestion environnementale. Afin de renverser cette tendance, il s'avère impérieux que les plans de gestion environnementale et sociale (PGES) soient respectés conformément aux lois en vigueur.

Graphique 48 : Répartition des enquêtés selon la perception des relations entre les populations riveraines et les entreprises extractives

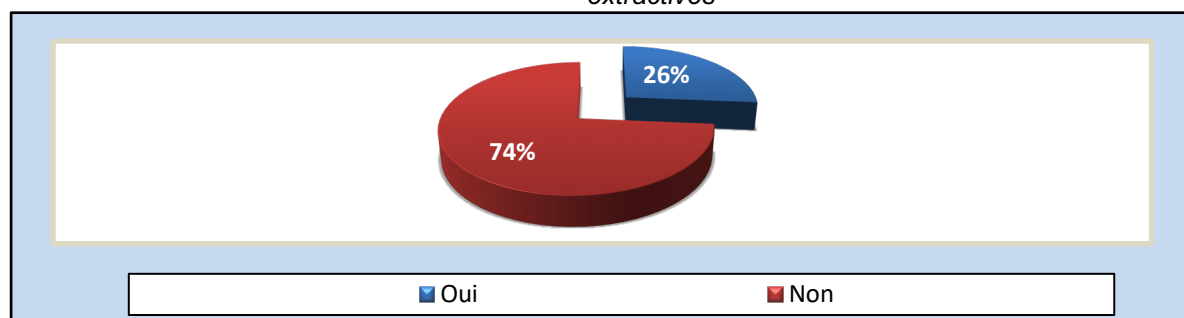


2.2.4.10. Existence de canaux de communication formalisés entre les Populations riveraines, les Autorités publiques et les Entreprises extractives

Le contenu du graphique 49 indique que selon la majorité des enquêtés (74%), il n'y a pas de **canaux de communication formalisés** entre les populations locales, les autorités publiques et les entreprises extractives pour débattre des questions clés liées

à l'exploitation minière. Cependant, les canaux de communication utilisés à titre informationnel sont les canaux traditionnels.

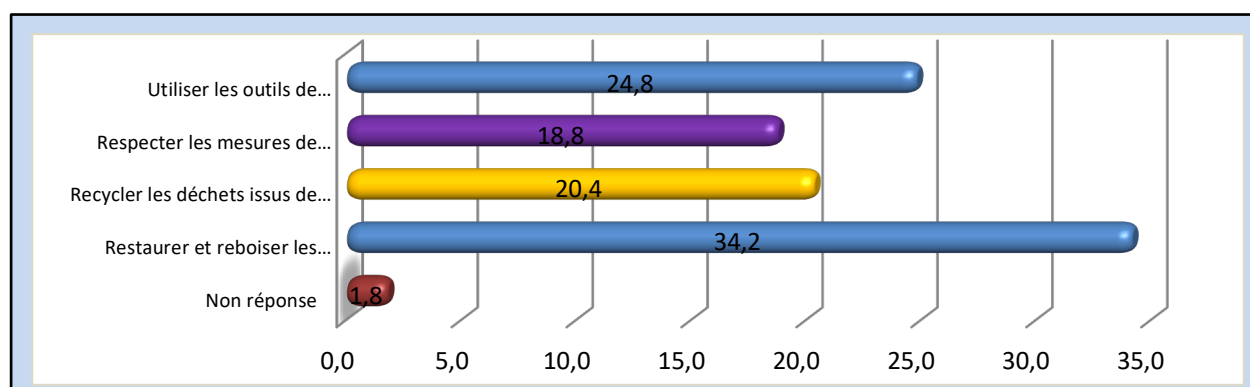
Graphique 49 : Répartition des enquêtés selon leur perception de l'existence de canaux de communication entre les Populations riveraines, les Autorités publiques et les Entreprises extractives



2.2.4.11. Moyens de réduction des impacts négatifs environnementaux

L'observation du contenu du graphique 50 indique que les avis des enquêtés sont partagés sur les moyens de réduction des impacts environnementaux liés à l'exploitation minière. Les enquêtés retiennent dans leur plan d'action de réduction des impacts environnementaux et par ordre de citation : le reboisement et la réhabilitation des sites exploités (34%), l'utilisation des outils de production moins polluants (25%), le recyclage des déchets issus de l'exploitation (20%), et le respect des mesures de sauvegarde (20%).

Graphique 50 : Répartition des enquêtés selon leur avis sur les moyens de réduction des impacts environnementaux



2.2.4.12. Connaissance et compréhension de l'ITIE

L'observation des données consignées dans le tableau 10 montre que presque la totalité des enquêtés (91,83%) affirment ne pas connaître l'ITIE. De la très faible proportion des enquêtés (8,2%) ayant affirmé avoir connaissance de l'ITIE, la majorité d'entre eux (52,3%) soulignent avoir eu une meilleure compréhension d'elle (ITIE) par rapport à 2017.

Tableau 10 : Répartition des enquêtés selon leur connaissance et leur compréhension de l'ITIE

	Oui		Non		Total
	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	
Enquêtés connaissant ITIE	130	8,2%	1461	91,8%	1591
Compréhension ITIE par rapport à 2018	68	52,3%	62	47,7%	130

2.2.4.13. Tribune libre (commentaires/remarques/observations)

Selon les données récapitulées dans le tableau 11, la plus grande proportion des enquêtés (35%) estiment qu'il faut faire bénéficier la génération future des ressources et améliorer les conditions de vie des populations riveraines en dédommageant à juste valeur les propriétaires terriens, en recrutant la main d'œuvre locale, en réhabilitant et en construisant des infrastructures telles que les marchés, les écoles, les centres de santé, les routes, etc.) dans les localités abritant les sites miniers.

Tableau 11 : Répartition des enquêtés selon leurs commentaires/observations dans la tribune libre

	Nb. cit.	Fréq.
Aucune réponse	108	7%
Faire bénéficier à la génération future les ressources	558	35%
Dédommager les propriétaires terriens	250	16%
Réhabiliter/Construire des infrastructures (marché, école, santé, routes, adduction d'eau potable, électrification rurale, etc.)	69	4%
Recruter les jeunes des localités dans les usines	14	1%
Améliorer les conditions de travail des ouvriers	53	3%
Promesse non tenue des autorités et des entreprises	331	21%
Conditions de travail précaire des ouvriers	38	2%
Prendre en compte les opinions des autochtones	31	2%
Restituer les terres confisquées	22	1%
Intervention de l'Etat pour contraindre les entreprises à respecter leurs engagements	117	7%
TOTAL CIT.	1591	100%

*Le tableau est construit sur 700 observations. Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

Tableau 12 : Tableau synoptique des Constats et Causes des impacts environnementaux et de quelques Recommandations d'amélioration adressées à leurs destinataires

Constats	Causes	Recommandations	Destinataires
Niveau de pauvreté élevé dans les zones d'extraction minière	Expropriation des terres agricoles	Indemniser les propriétaires terriens	Entreprises extractives
Niveau de chômage élevé dans les zones d'extraction minière	Expropriation des terres agricoles	Recruter les jeunes de la localité du site exploité	Entreprises extractives
Les plans de gestion environnementale et sociale (PGES) et les plans de gestion de risque (PGR) ne sont pas mis en œuvre	Les entreprises extractives ne respectent pas la réglementation en vigueur	Mettre en application les plans de gestion environnementale et sociale (PGES) et les plans de gestion de risque (PGR) issus des évaluations environnementales	Entreprises extractives
Sites miniers et carrières fermés non restaurés	Les entreprises extractives ne respectent pas la réglementation en vigueur	Réhabiliter les sites miniers et carrières fermés	Entreprises extractives
Pollution des zones d'extraction par des déchets liquides et solides	Les entreprises extractives ne respectent pas la réglementation en vigueur	Mettre en place des systèmes de gestion efficace des déchets	Entreprises extractives
Inexistence de cadre de concertation entre les acteurs clés du secteur minier	Méfiance et conflits entre les parties prenantes	Mettre en place un outil de communication pérenne entre les acteurs clés du secteur minier (une sorte de plateforme de redevabilité de compte animée par l'ensemble de ces acteurs)	Autorité publique
Réglementations et normes en vigueur non respectées	Insuffisance de contrôle de mise en œuvre des normes et réglementations	Veiller au respect des règles et normes qui régissent l'exploitation des mines	Autorité publique
Absence de suivi pour la mise en œuvre des plans de gestion	Insuffisance de contrôle	Suivre la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) et les plans de	Autorité publique

environnementale et sociale (PGES)		gestion de risque (PGR) issus des évaluations environnementales	
Absence de normes de rejets des déchets dans l'air, l'eau et sur le sol	Insuffisance de contrôle de mise en œuvre des normes et réglementations	Elaborer et faire mettre en œuvre les normes de rejets des déchets dans l'air, l'eau et sur le sol et veiller à leur respect par les entreprises extractives	Autorité publique
Populations non associées à la gestion des impacts environnementaux liés à l'exploitation minière	Absence de suivi pour la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale (PGES)	Associer les populations de la zone minière dans la gestion des impacts environnementaux	
Méconnaissance de l'ITIE par les populations bénéficiaires	Inexistence de cadre de concertation entre les acteurs clés du secteur minier	Avoir une bonne connaissance de l'ITIE en participant à ses réunions, en lisant ses rapports, etc	Populations bénéficiaires
Existence de conflits entre les populations et les entreprises extractives	Inexistence de cadre de concertation entre les acteurs clés du secteur minier	Entretenir de bonnes relations avec des entreprises extractives	Populations bénéficiaires
Les entreprises extractives ne participent suffisamment à la mise en œuvre des Plans de développement communautaire dans les zones minières	Inexistence de cadre de concertation entre les acteurs clés du secteur minier	Mettre en place des plans de développement communautaire dans les zones minières	Populations bénéficiaires
Les populations riveraines des sites miniers, notamment les CVD, CDQ et CCD sur les dangers et les risques des impacts environnementaux liés à l'exploitation minière ne sont pas sensibilisés	Inexistence de cadre de concertation entre les acteurs clés du secteur minier	Sensibiliser les populations riveraines des sites miniers, notamment les CVD, CDQ et CCD sur les dangers et les risques des impacts environnementaux liés à l'exploitation minière et les mesures de protection sanitaire à mettre en œuvre pour éviter les maladies qui peuvent en découler	PDGM/Autorité publique

2.3. Analyse comparative des résultats en termes de perception de l'amélioration des impacts environnementaux entre l'enquête de l'An 1 et l'enquête de l'An 2

Selon les résultats de l'enquête de l'an 1 réalisée en juillet 2017, seule une infime minorité des répondants (5%) avait déclaré percevoir une réduction des impacts négatifs environnementaux de l'exploitation minière. Deux ans après, les résultats de la deuxième enquête, réalisée en juillet 2019 indiquent une amélioration du niveau de perception de l'amélioration des impacts environnementaux de l'exploitation minière qui s'établit à 41%, soit une amélioration nominale de 35 ménages en 2017 à 652 ménages en 2019.

Tableau 13 : Tableau comparatif des résultats de l'enquête An 1 et ceux de l'enquête An 2 sur l'amélioration des impacts environnementaux de l'exploitation minière

	2017		2019	
	Effectif	Fréquence	Effectif	Fréquence
Echantillon enquêté	700	100%	1591	100%
Evolution de la perception de l'amélioration des impacts environnementaux				
Oui	35	5%	652,31	41%
Non	665	95%	938,69	59%

Quand bien même la perception des populations en termes d'amélioration des impacts environnementaux de l'exploitation minière, négative pour 59% des enquêtés (en 2019), serait due, d'une part, au défaut de mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale et des plans de gestion des risques prévus par la loi, et d'autre part, par la formalisation des canaux de communication et l'organisation des débats entre les différentes parties prenantes, force est de constater néanmoins une évolution de la perception positive d'amélioration des impacts au niveau de deux cinquièmes des ménages enquêtés (41%). Cet écart positif serait dû en grande partie aux interventions du PDGM notamment avec les actions de sensibilisations des différentes parties prenantes et la mise en place et l'opérationnalisation de la plateforme du forum de redevabilité.

3. RECOMMANDATIONS

Au regard de tous ces constats, le consultant fait les recommandations suivantes :

3.1.A l'endroit des entreprises extractives

- Indemniser les propriétaires terriens ;
- Recruter les jeunes de la zone minière ;
- Mettre en application les plans de gestion environnementale et sociale (PGES) et les plans de gestion de risque (PGR) issus des évaluations environnementales ;
- Réhabiliter les sites miniers et carrières fermés ;
- Mettre en place des systèmes de gestion efficace des déchets.

3.2. A l'endroit de l'autorité publique

- Vulgariser les textes qui régissent le secteur minier ;
- Communiquer plus l'existence de l'ITIE à l'endroit des populations des zones minières ;
- Pérenniser le forum de redevabilité mis en place par le PDGM ;
- Renforcer les fora de redevabilité de l'ITIE ;
- Mettre en place un système de communication entre les différents acteurs dans les zones minières ;
- Veiller au respect des règles et normes qui régissent l'exploitation des mines ;
- Suivre la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) et les plans de gestion de risque (PGR) issus des évaluations environnementales ;
- Elaborer et faire mettre en œuvre les normes de rejets des déchets dans l'air, l'eau et sur le sol et veiller à leur respect par les entreprises extractives ;
- Associer les populations des zones minières dans la gestion des impacts environnementaux.

3.3. A l'endroit des populations bénéficiaires

- Avoir une bonne connaissance de l'ITIE en participant à ses réunions, en lisant ses rapports, etc. ;
- Entretenir de bonnes relations avec des entreprises extractives ;
- Mettre en œuvre des plans de développement communautaire dans les zones minières ;
- Sensibiliser les populations riveraines des sites miniers, sur les dangers et les risques liés à des impacts environnementaux et les mesures de protection sanitaire à mettre en œuvre pour éviter les maladies qui peuvent en découler.

CONCLUSION

L'étude objet de « l'Enquête de perception sur les impacts environnementaux du secteur minier au Togo » a été menée dans les 5 régions du pays (Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes) entre le 15 juin et le 30 Juillet 2019. Elle a porté, d'une part, sur la mesure de la perception de la gouvernance minière au Togo auprès de personnes-ressources à travers des entretiens qualitatifs, et d'autre part, sur la cartographie de la perception des impacts environnementaux liés à l'exploitation minière.

Cette étude opérée en trois phases, s'est évertuée dans un premier temps, à faire une revue documentaire et à recueillir l'avis de quelques experts sur l'état des lieux de l'exploitation minière au Togo, sur les défis majeurs du secteur et sur la situation des impacts environnementaux liés à l'exploitation minière.

Dans une deuxième phase, soixante-dix (70) personnes-ressources dont entre autres des responsables de Comités de développement communautaire et/ou des collectivités locales, des autorités traditionnelles et coutumières, des responsables d'organisations de la société civile (OSC) dont les ONG et autres Associations, des autorités administratives, communales ou préfectorales (préfets, secrétaires généraux de préfecture, chefs de délégations spéciale), les chefs d'entreprise et les représentants de partis politiques ont été également rencontrés en vue du recueil de leurs avis sur la problématique de l'exploitation minière et la gestion de ses impacts environnementaux au niveau local par le biais d'un guide d'entretien.

Dans la dernière phase, une collecte de données quantitatives auprès d'un échantillon représentatif des populations riveraines des sites miniers, composé de mille cinq cent quatre-vingt-onze (1591) ménages de 16 préfectures abritant 68 sites dont trois sites en cessation d'activités d'extraction (Pagala village, Bandjeli et Timbou) a permis d'appréhender la perception de ces populations en termes de connaissance, exposition et degré d'exposition aux impacts environnementaux identifiés par celles-ci.

Des recommandations sont formulées à l'endroit des parties prenantes de l'exploitation minière et portent sur les constats relatifs aux résultats de l'étude.

ANNEXES

Enquête de perception des impacts environnementaux de l'exploitation minière au Togo

QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX MENAGES

I. -Informations Générales

1. Identification de l'enquêteur

Libellés des caractéristiques

0- Nom et prénom de l'enquêteur : _____ /

1- Date de l'entretien : _____ /

2- N° d'ordre [____]

3- Code Enquêteur : _____ /

2. Identification de l'enquêté

Libellés des caractéristiques

0- Nom et prénom de l'enquêté : _____ /

3- Lieu d'implantation : _____ / 4- Région : _____ /

5- Préfecture : _____ / 6- Ville _____ /

7- Nom Village : _____ /

3. Caractéristiques personnelles du répondant

Libellés des caractéristiques

8- Sexe: 1 = M [____] 0 = F [____];

9- Age : 18 – 25 ans [____] 25 – 40 ans [____] 40 – 50 ans [____]
50 – 60 ans [____] + de 60 ans [____]

10- Situation matrimoniale 1 -Célibataire [____] 2- Marié [____] 3 – Divorcé [____]: 0 -Veuf [____]

11-si marié, nombre de conjoints ou coépouses: [____]

12- Taille, nombre de personne à charge du répondant: [____]

13- Religion : 0 -Catholique [____] 1 –Protestant [____] 2 – Animiste [____] 3 – Musulman [____] 4 - Autre [____]

14- Occupations du répondant:

1- Occupation principale _____ / Occupation secondaire _____ /

Codes occupations : 1 – Elève/Étudiant, 2-Chômeur /à la recherche d'un emploi, 3-Retraité, 4- Femme au foyer, 5-Ouvrier non qualifié, 6-Ouvrier spécialisé, 7- Agriculteur, 8-Commerçant, 9- Artisan – travailleur indépendant (tisserand, mécanicien, maçon, menuisier, couturière), 10-Employé, 11-Enseignant, 12-Profession libérale, 13- Fonctionnaire, 14-Entrepreneur

15- Nombre d'années de scolarisation : [____] ! [____]

16- Niveau d'éducation formelle du répondant

0 - Non scolarisé [____]

1 - École primaire	[]
2 - École secondaire / technique	[]
3 - École Supérieure	[]
4- Alphabétisé	[]

II. Identification et ampleur des impacts environnementaux de l'exploitation minière

1. Depuis combien de temps habitez-vous la localité ? (Préciser le nom _____)

Depuis votre naissance	Moins de 5 ans	5 -- 10 ans	10 – 20 ans	20 – 30 ans	+ de 30 ans
☐	☐	☐	☐	☐	☐

2. quel est votre degré de satisfaction de vivre dans cette localité ?

Pas du tout	Peu	Assez	Très
☐	☐	☐	☐

Justifier votre réponse :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3. Pouvez-vous donner votre point de vue sur l'assertion suivante ? (Veuillez cocher la case qui semble exprimer adéquatement votre sentiment)

	Tout à fait en désaccord	En désaccord	Ni en désaccord, ni en accord	D'accord	Tout à fait d'accord
L'exploitation minière s'accompagne généralement d'une dégradation environnementale	☐	☐	☐	☐	☐

4. Si d'accord ou tout à fait d'accord, citez les principaux impacts environnementaux et sociaux liés à l'exploitation minière dans votre localité :

	Cochez la case correspondante
Déboisement et déforestation systématique des zones d'exploitation minière	☐
Pollution des sources d'eau (rivières, lacs, etc.)	☐
Réduction de la production agricole due aux pertes des terres cultivables	☐
Perturbation de l'écosystème/Changement climatique	☐
Dégradation des sols	☐
Pertes de biodiversité	☐
Destruction du couvert végétal et du paysage	☐
Migration des populations	☐

5. Quelle est selon vous, l'ampleur de ces impacts de l'exploitation minière sur l'environnement ?

Très faible	Faible	Grande	Assez grande	Très grande
☐	☐	☐	☐	☐

6. Votre zone de résidence est-elle exposée actuellement aux impacts environnementaux et sociaux de l'exploitation minière listés ci-après. Veuillez indiquer votre degré d'accord ou de désaccord avec chacune en cochant la case qui convient.

	Tout à fait en désaccord	En désaccord	Ni en désaccord, ni en accord	D'accord	Tout à fait d'accord
Pollution atmosphérique par les poussières et les gaz d'échappement des véhicules et des engins	☐	☐	☐	☐	☐
Pollution physique et chimique des eaux	☐	☐	☐	☐	☐
Dégradation des sols (modifications des propriétés physiques du sol)	☐	☐	☐	☐	☐
Pollution du sol par les déchets solides et chimiques	☐	☐	☐	☐	☐
Dégradation du paysage	☐	☐	☐	☐	☐
Pertes en flore due à la coupe des arbres Déforestation et perte de la biodiversité	☐	☐	☐	☐	☐
Perte de faune et d'habitats	☐	☐	☐	☐	☐
Pollution sonore	☐	☐	☐	☐	☐
Accidents de circulation	☐	☐	☐	☐	☐
Accidents de travail	☐	☐	☐	☐	☐
Propagation des IST/SIDA	☐	☐	☐	☐	☐
Perte d'emploi des travailleurs locaux	☐	☐	☐	☐	☐
Diminution de la production agro-pastorale liée à la perturbation de l'écosystème	☐	☐	☐	☐	☐
Réduction de la ressource halieutique	☐	☐	☐	☐	☐
Sédimentation des cours d'eau	☐	☐	☐	☐	☐
Dégradation des conditions de vie des femmes due à l'accaparement des espaces agropastoraux	☐	☐	☐	☐	☐

7. Pouvez-vous nous rappeler votre degré de perception de l'impact, qui exprimait votre sentiment du degré d'exposition aux impacts suivants il y a deux ans plus tôt ?

	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé
Pollution atmosphérique par les poussières et les gaz d'échappement des véhicules et des engins	☐	☐	☐	☐	☐
Pollution physique et chimique des eaux	☐	☐	☐	☐	☐
Dégradation des sols (modifications des propriétés physiques du sol)	☐	☐	☐	☐	☐
Pollution du sol par les déchets solides et chimiques	☐	☐	☐	☐	☐
Dégradation du paysage	☐	☐	☐	☐	☐
Pertes en flore due à la coupure des arbres Déforestation et perte de la biodiversité	☐	☐	☐	☐	☐
Perte de faune et d'habitats	☐	☐	☐	☐	☐
Pollution sonore	☐	☐	☐	☐	☐
Accidents de circulation	☐	☐	☐	☐	☐
Accidents de travail	☐	☐	☐	☐	☐
Propagation des IST/SIDA	☐	☐	☐	☐	☐
Perte d'emploi des travailleurs locaux	☐	☐	☐	☐	☐
Diminution de la production agro-pastorale liée à la perturbation de l'écosystème	☐	☐	☐	☐	☐
Réduction de la ressource halieutique	☐	☐	☐	☐	☐
Sédimentation des cours d'eau					
Dégradation des conditions de vie des femmes due à l'accaparement des espaces agropastoraux	☐	☐	☐	☐	☐

8. Pouvez-vous préciser aujourd'hui, votre degré de perception de l'impact, qui exprime votre sentiment du degré d'exposition aux impacts suivants :

	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé
Pollution atmosphérique par les poussières et les gaz d'échappement des véhicules et des engins	☐	☐	☐	☐	☐
Pollution physique et chimique des eaux	☐	☐	☐	☐	☐
Dégradation des sols (modifications des propriétés physiques du sol)	☐	☐	☐	☐	☐
Pollution du sol par les déchets solides et chimiques	☐	☐	☐	☐	☐
Dégradation du paysage	☐	☐	☐	☐	☐
Pertes en flore due à la coupure des arbres Déforestation et perte de la biodiversité	☐	☐	☐	☐	☐
Perte de faune et d'habitats	☐	☐	☐	☐	☐
Pollution sonore	☐	☐	☐	☐	☐
Accidents de circulation	☐	☐	☐	☐	☐
Accidents de travail	☐	☐	☐	☐	☐
Propagation des IST/SIDA	☐	☐	☐	☐	☐
Perte d'emploi des travailleurs locaux	☐	☐	☐	☐	☐

Diminution de la production agro-pastorale liée à la perturbation de l'écosystème	☐	☐	☐	☐	☐
Réduction de la ressource halieutique	☐	☐	☐	☐	☐
Sédimentation des cours d'eau					
Dégradation des conditions de vie des femmes due à l'accaparement des espaces agropastoraux	☐	☐	☐	☐	☐

9. Pensez-vous que l'utilisation des eaux de surface contaminées par les produits chimiques , déchets solides , les poussières et les gaz d'échappement des véhicules et des engins des sites miniers peuvent avoir des conséquences sur la santé de la population riveraine ?

☐ Oui	☐ Non
------------------------------	------------------------------

10. Si oui, quelles sont selon vous, parmi ces pathologies, celles dues à la consommation des eaux contaminées par les riverains et leur exposition aux poussières et aux gaz d'échappement des véhicules et des engins des sites miniers?

	Cochez la case correspondante
Paludisme,	☐
Gastro-entérites,	☐
Dysenteries,	☐
Amibiase,	☐
Mort des enfants en bas âge due au Nitrates,	☐
Autres affections non classées (à préciser) / _____ / _____ / _____	☐

10. bis Vous arrive-t-il d'utiliser les eaux de surface contaminées par les produits chimiques et déchets solides du site minier malgré les risques encourus et les conséquences sur la santé ?

☐ Oui	☐ Non
------------------------------	------------------------------

Si oui Pourquoi continuez-vous par utiliser les eaux usées malgré les risques encourus ?

.....

.....

.....

.....

11. Selon vous, en conclusion, y a-t-il eu réduction des impacts environnementaux sociaux et sanitaire de l'exploitation minière dans votre localité (il y a deux ans de cela) ?

☐ Oui	☐ Non
------------------------------	------------------------------

12. Quelles en sont les principales raisons ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

13. Selon vous, à qui incombe la responsabilité de l'état de l'environnement dans lequel vous vivez ?

L'Etat	☐
Les entreprises extractives	☐
Autres (à préciser) / _____ /	☐

14. Y a-t-il déjà eu des conflits ?

☐ Oui	☐ Non
------------------------------	------------------------------

14 bis. Si oui, comment et par qui ont-ils été gérés ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

15. Selon vous, quelles relations les représentants de la population locale entretiennent avec les autorités préfectorales et l'entreprise extractive (Nommer l'entreprise) _____ à propos de l'exploitation minière ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

16. Selon vous, quel rôle la collectivité locale (CDV) peut-elle jouer dans la gestion des coûts/avantages de l'exploitation minière dans votre milieu ?

.....

.....

.....
.....
.....

17. Existe-t-il une voie ou une tribune de communication entre l'entreprise extractive, les autorités préfectorales et les représentants de la population ?

☐ Oui	☐ Non
------------------------------	------------------------------

18. Existe-t-il des Organisations de la société Civile (ONG, Associations locales) qui luttent pour la protection de l'Environnement et la gestion équitable des revenus issus de l'exploitation minière dans votre localité ?

☐ Oui	☐ Non
------------------------------	------------------------------

18 bis. Si oui, pouvez-vous les nommer ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

19. Que peut-on /que doit-on faire pour réduire davantage les impacts environnementaux de l'exploitation minière dans votre localité ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

20. Quels sont les canaux d'information existant dans votre milieu et qui peuvent être utilisés pour l'information, l'éducation, la communication pour un changement de comportement de la population sur les impacts environnementaux liés à l'exploitation minière ?

21. Y a-t-il déjà eu une campagne d'information sur les risques et impacts environnementaux liés à l'exploitation minière dans votre zone de résidence ?

☐ Oui	☐ Non
------------------------------	------------------------------

21 bis. Si oui, Quand a-t-elle eu lieu ? / ____ / ____ / ____ / Structure promotrice
/ _____ /

22. Selon vous, quelles actions et outils d'information sur la réduction des risques et impacts environnementaux pourraient être les plus utiles

.....
.....
.....

.....

.....

.....

.....

23. Connaissez-vous l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) ?

☐ Oui	☐ Non
------------------------------	------------------------------

24. Si oui, Avez-vous une meilleure compréhension de l'ITIE par rapport à l'année passée ?

☐ Oui	☐ Non
------------------------------	------------------------------

III. Evaluation des impacts positifs de l'exploitation minière

25. Avez-vous connaissance du recrutement des jeunes de votre milieu dans les unités d'extraction avoisinantes ?

☐ Oui	☐ Non
------------------------------	------------------------------

26. Si oui, préciser la nature et l'effectif :

Nature	Effectif
Emplois qualifiés	
Emplois non qualifiés	

27. Avez-vous connaissance des œuvres bienfaitrices au profit de votre communauté de la part des unités d'extraction ?

☐ Oui	☐ Non
------------------------------	------------------------------

28. Si oui, préciser la nature et le nombre :

Nature	Effectif

29. Avez-vous connaissance d'autres impacts positifs de l'exploitation minière dans votre localité ?

☐ Oui	☐ Non
------------------------------	------------------------------

30. Si oui, préciser la nature et le nombre :

Nature	Effectif

--	--

31. Tribune libre (commentaires/Remarques/observations)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Enquête de perception du secteur minier au Togo

Guide d'entretien à l'endroit des ONG/Autorités administratives ou communales/ Structures déconcentrées de l'Etat

I- Information Générales

Libellés des caractéristiques
0- Nom et prénom de l'enquêteur :
1- Date de l'entretien :
2- Nom et prénom de la Personne ressource interrogée _____/
3- Poste occupée :
4 -Structure enquêtée : _____/
5 – Lieu d'implantation : _____/
6 - Statut Juridique : _____/
7 –Région : _____/
8 –Préfecture: _____/
9 –Village : _____/

1. Quelles sont vos attributions dans la localité ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. Quelles sont les voies et les moyens de communication qui existent entre vous et la population locale ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3. Quels sont selon vous, les défis majeurs pour faire de l'exploitation minière un pilier de la croissance économique du Togo ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4. Y a-t-il déjà eu des plaintes des populations liées aux impacts environnementaux de l'exploitation minière ?

☐ Oui	☐ Non
------------------------------	------------------------------

Si Oui, quelles sont les types de plainte et les organes ou structures responsables?

.....

.....

.....

.....

Entre les populations elles-mêmes ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Entre les populations et les structures administratives ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

5. Comment les plaintes sont-elles enregistrées et gérées ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

6. Entre les populations elles-mêmes ?

.....

.....

.....

.....

.....

7. Entre les populations et les structures administratives ?

.....

.....

.....

.....

.....

8. Y a-t-il déjà eu des conflits sociaux/économiques liés à l'exploitation minière dans votre localité ?

☐ Oui	☐ Non
------------------------------	------------------------------

10 bis1 Si oui, comment et par qui ont-ils été gérés ?

.....

.....

.....

.....

.....

10 bis2 Entre les populations elles-mêmes ?

.....

.....

.....

.....

.....

10 Bis3 Entre les populations et les structures administratives ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

9. Quelles seraient les meilleures façons de répondre aux défis du développement durable dans l'industrie minière et d'équilibrer les coûts et les bénéfices, à la fois pour les développeurs de projets et pour les communautés?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

10. Existe-t-il des ONG ou associations légalement reconnues dans le milieu ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

12 bis1 Si oui, lesquelles ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

12 bis 2 Quels sont leurs domaines d'action ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

11. Quelles relations entretenez-vous avec elles ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

1. Connaissez-vous l'ITIE ?

☐ Oui	☐ Non
------------------------------	------------------------------

2. Si oui, avez-vous déjà travaillé avec elle ?

☐ Oui	☐ Non
------------------------------	------------------------------

3. Avez-vous gagné une meilleure compréhension de l'ITIE par rapport à l'année passée ?

☐ Oui	☐ Non
------------------------------	------------------------------

12. Que peut-on /que doit-on faire pour réduire davantage les impacts environnementaux de l'exploitation minière dans votre localité ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

13. Quelles sont les canaux d'information existant dans votre milieu et qui peuvent être utilisés pour l'information, l'éducation, la communication pour un changement de comportement de la population sur les impacts environnementaux liés à l'exploitation minière ?

14. Y a-t-il déjà eu une campagne d'information sur les risques et impacts environnementaux liés à l'exploitation minière dans votre zone de résidence ?

16 bis Quand a-t-elle eu lieu ? /___/___/___/ Structure promotrice /_____/

.....

.....

.....

15. Selon vous, quelles actions et outils d'information sur la réduction des risques et impacts environnementaux pourraient être les plus utiles ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

16. Tribune libre (commentaires/remarques/observations)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Références bibliographiques

Au niveau national

- La loi N° 96-004/PR modifiée et complétée par la Loi N° 2003-012 portant Code minier de la République togolaise et textes d'application
- la loi 2011- 008 relatives à la contribution des entreprises minières au développement local et régional
- Loi n° 99-03 portant Code des hydrocarbures de la République Togolaise
- Décret portant organisation du Ministère des Mines et de l'Energie
- Document de politique de stratégie minière
- Organigramme du ministère des mines et de l'énergie
- Répertoire minier ;
- Documents d'inventaire d'exploitation annuelle et autres documents de planification de l'exploitation minière
- Données comptables sur la vente et l'exportation des minerais sous toutes leurs formes
- Décret N°2010-024/PR portant création, attribution, composition, organisation et fonctionnement des organes de mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE)
- Décret n°2010-028/PR portant nomination du Coordonnateur de l'ITIE
- Arrêté ministériel n°2010-035/PMRT portant nomination des membres du Conseil National de Supervision de l'ITIE-Togo
- Arrêté ministériel n°007/MME/CAB/2010 portant nomination des membres du Comité de pilotage de l'ITIE-Togo
- Plans d'Action de l'ITIE-Togo
- Programmes de formations des organes de mise en œuvre de l'ITIE-Togo
- Rapports de conciliation ITIE-Togo 2010 à 2014
- Rapports d'activités et d'avancement de l'ITIE-Togo
- Rapport de validation ITIE-Togo, 2013
- Rapports d'étude des impacts environnementaux et sociaux de l'exploitation minière au Togo
- Rapports d'ateliers sur la gestion de l'environnement dans le secteur minier
- Loi N°2008-005 portant loi-cadre sur l'environnement
- Loi N°2008 Portant Code Forestier
- Loi N°2016-001 du 04 janvier 2016 Portant Code Général des Impôts
- Loi N° 2012 – 001 Portant code des investissements en république togolaise
- Guide pour l'investissement minier au Togo, mars 1995 et révisé en avril 2003
- Loi N°2014-003 du 25 avril 2014 portant Code des douanes
- Loi n°2010-004 du 4 juin 2010 portant Code de l'Eau
- Arrêté N°013 portant réglementation de la procédure, de la méthodologie et du contenu des études d'impact sur l'environnement

- Arrêté interministériel N°021/2012/MME/MEF faisant obligation aux délégations des communes et des préfectures des localités minières de déclarer leurs recettes d'origine minière à l'ITIE et à la Cour des Comptes
- Rapport de « l'atelier de dissémination du rapport ITIE 2014 au sein des organisations de la société civile tenu les 30 & 31 mars 2017 à Lomé (Hôtel Graal - Tokoin hôpital) »
- Les sites web suivants : www.itietogo.org , www.angetg.org , www.mine.gouv.tg

Au niveau de l'Afrique de l'Ouest et dans le monde

- Nouvelle norme ITIE 2016
- http://www.wagpa.org/Traite_relatif.pdf ; « Traité relatif au projet du gazoduc de l'Afrique de l'Ouest » signé entre les pays partenaires à Dakar, le 31 janvier 2003 et ratifié par l'Assemblée Nationale le 7 septembre 2004
- Loi n° 2004 – 22 du 15 décembre 2004 portant régime juridique et fiscal harmonisé applicable au projet GAO
- <http://www.eiticameroon.org>.
- www.itie-bf.gov.bf